

B Politique

La Presse

Montréal,
mardi
30 novembre
1999

ÉDITORIAL / OPINIONS / ARTS ET SPECTACLE

Référendum: Bloc et Reform réclament des éclaircissements

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Alliance inusitée dans un dossier très chaud, le Parti réformiste a joint hier sa voix à celle du Bloc québécois pour réclamer à Jean Chrétien des éclaircissements sur ses intentions préférendaires.

Accusé dimanche par le premier ministre de garder le silence sur le dossier de l'unité canadienne, le chef réformiste, Preston Manning, a saisi la balle au bond, dénonçant le « flou » entourant la stratégie de Jean Chrétien envers le Québec. « Le premier ministre réclame de la clarté, mais il n'est pas clair lui-même sur ce qu'est une question claire et une réponse claire », a déclaré M. Manning aux Communes.

Pour les réformistes, a répété Preston Manning, la règle des 50 % plus un demeure la référence démocratique. « S'ils doivent clarifier, et bien qu'ils le fassent. »

L'opposition officielle, comme le Bloc, a donc talonné le premier ministre pour qu'il dévoile ce qui est selon lui la question référendaire idéale et la majorité requise.

« D'un point de vue démocratique, explique M. Manning, la règle des 50 % plus un est une bonne règle et je ne pense pas que le premier ministre devrait changer les règles en plein milieu du débat. C'est un pourcentage clairement compris. M. Chrétien est très flou. »

Le premier ministre s'est contenté de réaffirmer, comme il le fait depuis maintenant une semaine, que son gouvernement n'acceptera jamais la règle des 50 % plus un, ce qu'il a d'ailleurs déjà proclamé lors du dernier référendum. « On ne brisera pas un pays après un recomptage judiciaire parce qu'il y a un vote qui est du côté pour briser le pays parce que la personne en question avait peut-être oublié ses lunettes à la maison », a blagué Jean Chrétien en Chambre.

Les réponses n'ont convaincu ni les bloquistes ni les réformistes. Au risque de se faire reprocher d'être du même bord que le Bloc, Preston Manning maintient son appui au principe des 50 % plus un. « Le gouvernement fédéral a accepté cette règle lors des deux derniers référendums au Québec et pour celui de Charlottetown », a-t-il rappelé au premier ministre.

Mais M. Manning s'est défendu de partager toutes les vues du Bloc sur la question. « C'est une arme à double tranchant, c'est ce que le Bloc québécois ne comprend pas, a-t-il dit devant les journalistes. Si 50 % plus un est suffisant pour lancer des négociations pour la séparation, c'est suffisant aussi pour amorcer la partition. »

M. Duceppe a constaté, de son côté, qu'il n'avait pas de place dans la stratégie du premier ministre pour le plan A, c'est à dire le renouvellement du fédéralisme.

Jugeant risqué de demander aux Communes de se prononcer sur les règles référendaires, le Bloc a choisi de parler de crime organisé, aujourd'hui, dans sa journée d'opposition.

À Québec, le chef libéral, Jean Charest, a estimé que les réticences qu'ont fait entendre des libéraux fédéraux du Québec en fin de semaine dernière reflètent le peu d'enthousiasme dans la population à voir Jean Chrétien et Lucien Bouchard se « crêper le chignon » sur la question constitutionnelle. « La population du Québec, a-t-il dit, est écoeurée du débat référendaire (...) et veut qu'on s'occupe des vraies affaires, l'emploi, les taxes et la santé. »

Avec la collaboration de Denis Lessard

Pierre Pettigrew sur le grill

Le Bloc et le Reform réclament sa tête à la suite d'une contribution électorale présumément non déclarée

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le Parti réformiste et le Bloc québécois ont demandé en chœur hier la démission du ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, parce que ce dernier aurait reçu sans la déclarer — ce qui est contraire à la loi — une contribution électorale de 10 000 dollars lors des élections de 1997.

Le *Soleil* du 22 novembre rapportait en effet que le ministre aurait accepté par l'intermédiaire de son organisateur en chef, Jacques Lamoureux, une somme de 10 000 dollars ainsi que des véhicules avec chauffeur de l'homme d'affaires de son comté Louis-Philippe Rochon. Ce dernier a été condamné récemment à la prison à vie pour le meurtre avec préméditation de son associé, Donald Duval, et pour l'incendie de son entreprise afin de toucher une assurance de plus de quatre millions de dollars. L'homme d'affaires a porté ce jugement en appel.

Louis-Philippe Rochon affirme, dans une déclaration sous serment déposée à la Cour supérieure du

Québec, que le don de 10 000 dollars a permis à son ex-épouse, Patricia Thériault, de prolonger de deux années à temps plein son emploi à la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Pierre Pettigrew, présentement à Seattle pour la rencontre de l'OMC, a nié hier ces allégations, assurant qu'il n'avait commis aucune infraction à la loi électorale et qu'il ne démissionnerait pas. Il a de plus précisé que le don reçu de M. Rochon n'était pas de 10 000 dollars mais bien de 1000 dollars et qu'il avait été inscrit dans ses dépenses électorales.

L'ex-épouse de Rochon a également déposé une déclaration en Cour supérieure qui affirme qu'elle

n'a pas obtenu son emploi à la Commission des libérations conditionnelles en échange du don à Pierre Pettigrew. Hier, le député réformiste Ted White (Vancouver-Nord) a déclaré aux Communes que des bandes sonores de conversations téléphoniques entre Mme Thériault et le ministre Pettigrew étaient entre les mains de la police. Il a demandé au gouvernement de faire en sorte que ces bandes soient rendues publiques.

Le Bloc québécois a demandé à son tour la suspension temporaire du ministre Pettigrew, donnant l'exemple de l'ancien ministre conservateur Marcel Massé qui avait quitté temporairement ses fonctions en 1985 parce qu'il avait été soupçonné d'avoir reçu des services de Lavallin sans les avoir déclarés dans son rapport d'élection. Innocenté, M. Massé avait plus tard réintégré son poste.

Le chef du Bloc, Gilles Duceppe, a estimé hier qu'il n'appartenait pas à l'opposition de s'assurer de l'honnêteté des ministres. « Il me semble que ce n'est pas à l'opposition à faire cela, a-t-il dit, mais que c'est au gouvernement de vérifier

l'autorité morale de ses ministres. Sinon, c'est la règle du pas vu, pas pris, pas coupable. » M. Duceppe affirme que c'est l'autorité morale du gouvernement qui est ici en jeu.

Le ministre et leader en Chambre du gouvernement, Don Boudria, a pour sa part refusé de prêter foi aux allégations rapportées par l'opposition aux Communes. Il a prié l'opposition de porter sa plainte au commissaire aux élections qui l'examinera et qui demandera l'aide de la police, s'il juge cela nécessaire.

Mais, selon la loi, si le délai entre la remise des comptes électoraux et la présumée infraction est de plus de dix-huit mois, aucun recours judiciaire n'est alors possible.

Aussi bien le gouvernement que l'opposition tentent donc de savoir en ce moment s'il y a vraiment prescription dans cette affaire. Pour l'opposition, même si le délai de dix-huit mois est expiré, il n'en demeure pas moins que toute cette affaire risque de porter ombrage au gouvernement Chrétien s'il n'agit pas.



Preston Manning



PHOTO PQ

Au nombre des mauvaises décisions, le chef libéral, Jean Charest, a relevé hier l'adoption d'une politique d'identification du gouvernement du Québec qui forcera des changements dans l'affichage des ministères, une facture gigantesque si on considère qu'il en coûtera 600 000 \$ pour la seule Société de l'assurance automobile.

Bouchard a abusé de la confiance des électeurs, estime Charest

DEMIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Un an après les dernières élections générales, les Québécois ne paient pas moins d'impôts et n'ont pas un meilleur système de santé, estime le chef libéral, Jean Charest.

Faisant hier, en conférence de presse, le bilan de la première année du mandat obtenu le 30 novembre 1998 par le Parti québécois, le chef libéral a estimé que le premier ministre Lucien Bouchard avait abusé de « la confiance » qu'il demandait aux électeurs l'an passé.

Des promesses de la campagne électorale, beaucoup sont restées lettre morte. Les engagements sur un nouveau pacte fiscal avec les municipalités, les services préhospitaliers, la fin des compressions dans le réseau de la santé, des réformes du mode de scrutin ou de la protection de la vie privée, autant d'engagements qui n'ont pas débouché sur des gestes tangibles un an plus tard, relève le chef libéral.

Du côté de l'économie, les engagements du sommet de l'automne 1996 sont loin d'être réalisés : l'écart au chapitre de la croissance de l'emploi et du fardeau fiscal entre le Québec et l'Ontario s'est creusé. Québec doit proposer un plan précis de réduction des impôts, estime M. Charest.

Du côté de la santé, les crises dans les urgences perdurent et on apprend que les déficits des hôpitaux seront de 350 millions (100 millions de plus que prévu) tandis que le budget de l'assurance-médicaments présente un déficit de 210 millions, observe M. Charest.

Emploi-Québec est devenu « un exemple très triste de l'incompétence » du gouvernement, ajoute-t-il. Même improvisation du côté des municipalités : la proposition concoctée par Québec et l'Union des municipalités « ne tient pas la route » et le seul résultat tangible qu'elle annonce est une augmentation des taxes scolaires.

De déboires en déboires depuis un an



Denis Lessard

du bureau de La Presse, QUÉBEC

ANALYSE

Pour le premier anniversaire de son élection, le premier ministre Lucien Bouchard devra composer aujourd'hui avec une sortie de... Jacques Parizeau.

L'événement est anodin en apparence, mais il reflète bien l'année que vient de traverser le gouvernement : tout ce qui pouvait mal fonctionner a mal fonctionné, tout ce qui risquait de dérapage a dérapé, avec comme conséquence que bien des chantiers promis lors de la campagne électorale sont restés lettre morte.

Dans les officines du gouvernement, la morosité est palpable. Avec les primes de départ — le maximum d'un an de salaire pour cinq ans de service —, bien des employés politiques lorgnent le secteur privé. Une mentalité d'assagés s'est aussi installée ; au Parlement, on a restreint l'accès des journalistes aux ministres. Ces derniers évitent aussi les questions en se faufilant par le stationnement lors de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

Pour les stratèges péquistes, le mécontente-

ment des 400 000 syndiqués du secteur public, qui traîne dans le décor depuis près d'un an, colore toutes les enquêtes d'opinion. Les négociateurs du gouvernement ont obtenu le feu vert pour tenter d'obtenir un règlement et clore ces négociations avant les Fêtes. En attendant, le PQ encaisse ses sondages les plus défavorables depuis son retour aux affaires, en 1994.

Soutenant qu'il avait l'intention de se présenter aux prochaines élections, dans trois ans, Lucien Bouchard n'a convaincu personne. Sur le terrain, les « Marois » et les « Landry » se toisent. Les rumeurs repartent chaque fois que le ministre des Finances fait une tournée des régions, comme c'est le cas actuellement.

Aiguillonné par le Sommet de la jeunesse, Québec adoptera son projet de loi sur les clauses discriminatoires avant les Fêtes, mais l'étoile de la ministre du Travail et de l'Emploi, Diane Lemieux, a bien pâli depuis un an. Les déboires d'Emploi-Québec depuis le printemps entachent la feuille de route de Québec et donnent des munitions au gouvernement Chrétien qui avait, en 1997, délégué cette responsabilité. Le choix de l'ex-mandarin Louis Bernard pour évaluer les problèmes d'Emploi-Québec est un signal de l'impatience du patron.

Même topo du côté des Affaires municipales. Louise Harel lorgnait la mairie en prenant le portefeuille de Montréal, en décembre dernier. Elle n'en aura jamais été aussi loin un an plus tard. Elle exaspère la machine administrative avec son habitude de concocter en vase clos des propositions qui ne tiennent pas la route au Conseil des ministres. Six mois après la Commission Bédard sur la réforme des structures municipales, Québec considère au plus un livre vert qui relèguera le débat aux oubliettes pour plusieurs mois. Bien que pris en charge directement par le « bunker », le bureau de M. Bouchard, le dossier de la facture de 356 millions — qu'on veut remplacer par un transfert permanent de responsabilités — paraît sérieusement en panne, en fin d'année.

La question de la santé avait hanté la campagne électorale de Lucien Bouchard. Un an plus tard, elle obsède toujours le gouvernement. Québec a dû accepter d'envoyer des cancéreux se faire traiter aux États-Unis à cause des listes d'attente trop longues. Les déficits des hôpitaux, les honoraires des médecins et même le régime d'assurance-médicaments sont autant de sources de dépenses imprévues. La ministre Pauline Marois est exténuée, indique-t-on, exaspérée surtout après des semaines de lutte infructueuses avec le Conseil du Trésor pour trouver davantage de financement.

Pilier du gouvernement, Bernard Landry a foncé tête baissée dans le travail ; il évoquait encore la semaine dernière la douleur ressentie depuis la mort de son épouse. Il a durement encaissé, dit-on, le différend survenu avec Lucien Bouchard dans le dossier de la Bourse de Montréal.

Du côté de l'Éducation, pas de quoi pavoiser. La volonté de revoir le financement des universités progresse à pas de tortue et ce réseau amènera une autre facture imprévue de 88 millions cette année. Et le ministre de l'Éducation, François Legault, est devenu la cible des étudiants qui l'accusent d'être le responsable des délais dans le dossier des bourses du millénaire.

Du côté de l'opposition libérale, tout ne baigne pas dans l'huile. Bien des libéraux, médusés, ont vu M. Charest se lancer dans le dossier plutôt théorique de la protection des renseignements personnels lors de sa première question à l'ouverture de la session à l'Assemblée nationale. Son tir s'est précisé par la suite. Le « contact » est encore difficile entre l'ancien conservateur et ses députés, explique-t-on à l'interne. Jamais, par exemple, ne lui verra-t-on socialiser avec son caucus, ce qui était courant sous Daniel Johnson. Au surplus, inquiet de voir leur chef baisser la garde, des libéraux ont avalé de travers le fait que M. Charest obtienne désormais des budgets bien plus généreux de l'Assemblée nationale pour ses déplacements.

<p>Limo, resto, dodo . . . et pourquoi pas ?</p>		<p>Hôtel Club Tremblant</p> <p>121, rue Cuttle Mont-Tremblant, QC</p> <p>1 800 567-8341</p> <p>www.clubtremblant.com</p>	
<p>Forfait tonique «SKI»</p> <p>• 1 nuit en suite • Souper gastronomique & petit déjeuner • 1 journée de ski à Tremblant avec un instructeur-guide • Aller-retour en limousine avec 1 bouteille de champagne</p> <p>278\$ p.p.*</p>	<p>Forfait détente «SPA»</p> <p>• 1 nuit en suite • Souper gastronomique & petit déjeuner • 2 heures de dordotage au Spa-sur-le-lac • Aller-retour en limousine avec 1 bouteille de champagne</p> <p>278\$ p.p.*</p>	<p>2006105</p> <p>Hôtel Club Tremblant</p> <p>Villégiature • SPA • Congrés Resort • SPA • Conférence</p>	

Départ de Montréal • Occupation quadruple dans une suite de 2 chambres à coucher
Forfaits valides jusqu'au 18 décembre 1999 • Plusieurs autres forfaits disponibles. • Taxes et service en sus

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON (1941-1999)
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

L'OMC, Seattle et nous

L'Organisation mondiale du commerce amorce aujourd'hui une rencontre ministérielle, à Seattle, qui devrait en principe entamer une nouvelle ronde de pourparlers pour réduire encore davantage les obstacles au commerce. Ce genre de meeting, technique, qui se serait autrefois déroulé dans l'indifférence la plus totale, est devenu le point focal d'un intense débat idéologique, avec ses débordements émotifs et ses excès médiatiques.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Pour la plupart des gens, il ne sera pas facile de s'y retrouver. Il y a toutefois une approche qui permet de débroussailler ce dossier complexe, qui consiste à le regarder avec nos yeux de Québécois et de Canadiens, en fonction de nos intérêts et de notre expérience.

Cette approche n'est pas réductrice. D'abord — ne nous comptons pas d'histoires — parce que chaque pays, dans de telles négociations, défendra d'abord et avant tout ses propres intérêts. Il n'est donc pas mauvais que nous sachions quels sont les

notres.

Mais aussi parce que le point de vue canadien n'est ni marginal ni insignifiant. De tous les grands pays, le Canada est celui qui dépend le plus de son commerce extérieur. Avec 43 % de notre PIB, nous exportons, en proportion, quatre fois plus que les USA, et trois fois plus que le Japon, assez pour prétendre à un know-how en la matière. Plus encore, le Canada a connu, il y a dix ans avec le libre-échange, un choc commercial majeur, qui lui a donné l'occasion d'avoir un débat sur l'ouverture de ses frontières comme très peu de pays en ont eu.

Cette expérience est utile pour aborder la problématique de l'OMC, et elle peut être valable pour d'autres pays. Ce que nous avons appris, avec le libre-échange avec les États-Unis, ensuite avec l'Alena, peut nous mener à quatre grandes conclusions.

La première, c'est que le Canada, en s'ouvrant sur le monde, a été largement gagnant. La libéralisation du com-

merce comporte des risques, puisque, pour avoir accès aux marchés étrangers, il faut également ouvrir le nôtre. Mais ce pari a été couronné de succès. Nos exportations ont explosé. Ce sont elles qui alimentent la croissance et la création d'emplois.

L'intérêt du Canada, sachant que son avenir est lié au commerce extérieur, est donc de favoriser toute réduction additionnelle des barrières commerciales et un encadrement accru du commerce, et donc de souhaiter le succès de la démarche qu'amorce l'OMC. Cet intérêt, bien compris, consiste à ouvrir le maximum de portes à nos exportations tout en protégeant le plus possible ce à quoi nous tenons.

La deuxième conclusion, à la lumière des débats que nous avons vécus, c'est que bien des craintes que l'on associait à l'ouverture des marchés étaient non fondées. On se souvient des grandes peurs du libre-échange, la disparition de notre agriculture, ou l'incapacité pour le Canada de préserver son régime public de santé. C'était faux. De façon générale, nous avons vu que si le libre-échange affectait les politiques économiques de l'État, il n'a pas compromis son identité. Le plus bel exemple en est le gouvernement Chrétien qui, avec ses surplus budgétaires, s'affaire à retisser notre filet de sécurité sociale.

Notons que dans l'assemblage hétéroclite des adversaires de l'OMC à Seattle, ceux qui militeront au nom du Canada sont les mêmes qui dénonçaient le libre-échange avec les USA, il y a dix ans: syndicalistes, agriculteurs, écologistes et groupes de gauche. Avec les mêmes contradictions fondamentales. Au nom du progrès et de la solidarité, on veut imposer à tous les pays des normes du travail et de l'environnement. Ces combats, parce qu'ils ont pour effet de limiter l'émergence des pays plus pauvres, et donc de protéger les jobs des pays riches, sont foncièrement immoraux.

La troisième conclusion, c'est qu'il faut se méfier de la confusion des genres. On a tendance à faire des accords commerciaux la source de tous les maux. L'exemple du Canada est révélateur: le pire choc qu'il a connu n'a pas été le libre-échange, mais bien un phénomène purement interne, la crise financière de l'État et la lutte au déficit.

Dans le débat qui entoure Seattle, on a également tendance à démoniser l'OMC et à vouloir en faire le lieu de

solutions qui échappent totalement à son champ d'action. Par exemple, l'internationalisation des marchés financiers, et le fait que la crise asiatique a eu des effets à travers le monde, a peu à voir avec la libéralisation du commerce. Ou encore le développement d'une culture globale, que dénoncent les adversaires de l'OMC, s'explique bien moins par l'ouverture du commerce que par l'explosion des technologies des communications.

La quatrième conclusion que l'on peut tirer de l'expérience canadienne, c'est que l'ouverture des frontières impose de dures restructurations: ses gains sont donc inégaux et elle fait des perdants. Et maintenant, les pressions mondiales qui nous poussent vers l'économie du savoir font aussi leurs exclus.

Les conclusions que l'on peut tirer de l'expérience canadienne peuvent-elles s'élargir à une réflexion plus globale sur l'OMC? Elle s'appliquent telles quelles aux pays industrialisés. Le principe voulant que le développement du commerce profite aux pays en voie de développement nous paraît évident. C'est l'ouverture des marchés des pays riches qui a permis l'émergence des pays nouvellement industrialisés. Avec une nuance importante: ce développement est lui aussi inégal et cette prospérité créée ses exclus.

Oui donc, la mondialisation du commerce comporte des risques: la perte de souveraineté des États, l'exclusion, l'impuissance face à des phénomènes mondiaux. Certains de ces problèmes, notamment la réglementation des marchés financiers, n'ont strictement rien à voir avec les activités de l'OMC. D'autres peuvent être encadrés ou atténués. Par exemple, comme le propose le ministre canadien Pierre Pettigrew, par la recherche d'une cohérence qui mènerait à arrimer la démarche de l'OMC avec celle d'autres entités, par exemple le Fonds monétaire international ou l'Organisation internationale du travail.

Mais il n'en reste pas moins que l'opposition qui converge sur Seattle nous rappelle que la globalisation, et l'accélération de l'histoire qu'elle amène, aussi prometteuse et fascinante soit-elle, fait des victimes, qu'elle suscite des peurs chez bien des gens qui ont l'impression de perdre le contrôle sur leur destinée. Ce sont là des craintes qu'il faut écouter et auxquelles il faut donner des réponses.

La myopie européenne

L'Europe tout entière semble avoir pris fait et cause pour Abdullah Öcalan, le chef des rebelles kurdes, dont la condamnation à mort a été confirmée par la Cour d'appel turque, la semaine dernière. Le premier ministre finlandais, Paavo Lipponen, qui préside actuellement l'Union européenne, a même déclaré que l'exécution d'Öcalan pourrait écarter la candidature d'Ankara à l'Union européenne pour très longtemps, car les candidatures sont à l'agenda du sommet européen d'Helsinki, les 10 et 11 décembre prochains. Et la Cour européenne des droits de l'homme doit se prononcer aujourd'hui sur une demande des avocats d'Öcalan en vue d'obtenir un sursis.



Frédéric Wagnière
fwagnier@lapresse.ca

La peine de mort n'est pas triviale. Mais ramener l'avenir des relations entre la Turquie et l'Europe à la vie d'un homme est une façon de les trivialisier. S'attacher à un symbole, au lieu d'évoquer les problèmes de fond de la politique turque, est une marque du manque de maturité politique de l'Europe.

Depuis trois quarts de siècle, la Turquie s'europanise et s'industrialise selon la politique d'Ataturk, le fondateur d'une république laïque, sur les débris de l'Empire et du Califat. Mais son succès économique — le niveau de vie en Turquie est actuellement supérieur à celui de la Russie et de la plupart de pays d'Europe de l'Est — ne fait que souligner d'effarants manquement dans d'autres domaines. Il s'agit notamment du problème kurde et des droits de l'homme en général, ainsi que de celui de Chypre et des relations avec la Grèce.

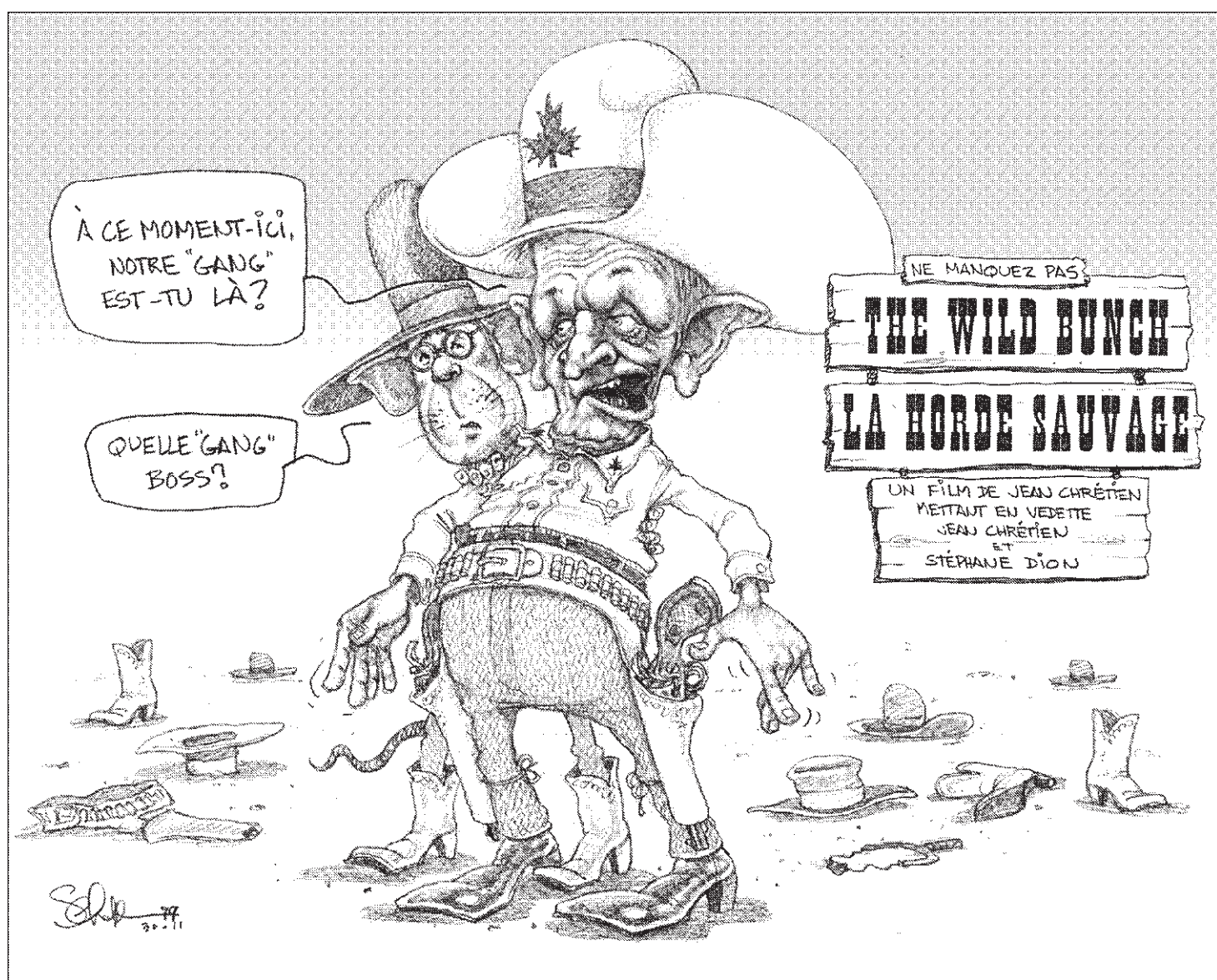
Dans les deux cas, Ankara s'est renfermé dans une logique digne d'une république de banane et a préféré entretenir les conflits plutôt que de modifier sa politique en vue de les régler. Dans le cas des Kurdes, la répression de ceux-ci a créé les conditions menant aux activités terroristes d'Abdullah Öcalan, qui se sont soldées par des dizaines de milliers de morts. L'armée turque a eu gain de cause, mais le problème kurde demeure insoluble.

En faisant un tel cas d'Öcalan, l'Union européenne passe sous silence le fait qu'il est grand temps qu'Ankara adopte une politique kurde qui cadre mieux avec ses ambitions de puissance européenne. Il n'est pas trop tard pour des concessions sur le plan culturel, tout en faisant participer davantage les Kurdes à l'essor économique du pays. Il est certain qu'un tel revirement devrait normalement faire plus pour convaincre le sommet d'Helsinki, de la légitimité de la candidature turque, qu'une commutation de la peine d'Öcalan.

Le cas de Chypre est encore plus grave. Alors que le problème kurde est un problème interne turc, celui de Chypre met aux prises la Turquie avec la Grèce, qui est membre de l'Union européenne, et avec la République de Chypre, qui est candidate à l'UE. Il serait irresponsable de la part de Bruxelles de prendre à la légère une décision capable de nuire à une solution définitive du problème de Chypre.

Ce serait aussi un revers pour la politique du premier ministre grec, Costas Simitis. Pendant longtemps, la Grèce et la Turquie se regardaient en chiens de faïence, selon une habitude datant de l'époque où les deux pays vivaient sous des régimes militaires. M. Simitis semble, au contraire, rechercher des terrains d'entente avec la Turquie pour créer un climat de confiance en vue du règlement du problème de Chypre et de l'éventuelle accession de la Turquie à l'UE.

La politique turque de M. Simitis est réaliste parce qu'elle est la plus prometteuse pour la Grèce à long terme. Il devrait encourager ses collègues européens à aussi tenir compte des intérêts à long terme de l'Europe.



DRÔITS RÉSERVÉS

Serge Chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

« Adieu mes soeurs » : un reportage incomplet

■ Le reportage de Mme Denise Bombardier à l'émission *Zone libre* du 19 novembre dernier, intitulé « Adieu mes soeurs », a suscité un grand nombre de réactions chez les religieuses de la nouvelle génération. L'émission brosse un tableau de la vie religieuse passée et rend hommage aux femmes qui ont voué leur vie à l'éducation et à la santé, et dans de nombreux services sociaux, afin de soulager la souffrance humaine.

Cette émission nous laisse croire que la vie religieuse est en train de mourir; mais ce n'est pas tout à fait le cas. Une certaine forme de vie religieuse meurt, mais une autre se transforme et s'adapte aux réalités de la vie moderne. Il est évident que nous ne reverrons plus les grandes institutions d'antan. Nous ne reverrons plus également un aussi grand nombre de femmes choisir cette voie. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y en a plus. Elles sont moins nombreuses, certes, mais elles sont là et répondent à des besoins actuels. Nous déplorons qu'aucune recherche n'ait été faite pour présenter la vie religieuse contemporaine. Pourquoi avoir omis, par exemple, de nous montrer des religieuses de la nouvelle génération en action ou une célébration eucharistique dans un logement habité par des soeurs avec des gens du quartier? Pourquoi ne pas avoir montré des

religieuses de tous âges dans les milieux populaires et dans les organismes de défense des droits des personnes marginalisées de notre société? Pourquoi ne pas avoir présenté des religieuses et religieuses encore très actives dans les milieux scolaire et ecclésial? C'est dommage que la recherche pour ce reportage ait été orientée au point d'oublier la vitalité de la vie religieuse d'aujourd'hui et cela au nom de la nostalgie des temps passés. Aujourd'hui, il y a encore des femmes et des hommes qui entendent un appel de Dieu à travers les cris de souffrance... Ne serait-il pas intéressant de voir quelle forme prend cet appel en tenant compte de la réalité actuelle?

Isabelle COUILLARD, s.g.m., 35 ans
Chantal DESJARDINS, s.s.c.
Sylvie BROUSSEAU, s.b.c., 35 ans
Linda LEE CARON, p.s.a.
Johanne PETIT, s.g.m., 43 ans
Diem PHAM, c.s.c., 41 ans

Recommandation intéressante

■ En commission parlementaire, le Congrès juif a recommandé la formation de trois réseaux d'écoles primaires et secondaires: a) un réseau d'écoles laïques financé à même les fonds publics; b) un réseau parapublic d'écoles religieuses qui respecte le régime pédagogique dont la totalité de la portion

laïque de l'enseignement serait financée par l'État et; c) un réseau d'écoles privées.

Compte tenu du droit inaliénable des parents à choisir l'école et l'éducation religieuse de leurs enfants, la recommandation du Congrès juif s'avère des plus intéressantes. Sans pour autant contrevenir à la demande des Québécois qui veulent des écoles laïques, le Congrès juif fait une place à des écoles confessionnelles selon les croyances et le choix des parents.

La proposition en cause d'un réseau parapublic d'écoles religieuses est d'autant plus intéressante qu'elle s'inscrit bien dans le cadre de la loi québécoise de l'enseignement privé et qu'elle s'apparente de près au réseau des écoles privées et confessionnelles qui sont sous contrat d'association avec l'État, en France.

Jean-Marie BEAUCHEMIN

Vengeance primaire

■ Ainsi donc, les commissaires de la CSDM veulent augmenter leur salaire et réduire celui de la présidente. Tout cela sent la vengeance primaire de petits, tout petits politiciens. Le gouvernement devrait songer sérieusement à éliminer les commissions scolaires, parasites du système et pépinière pour dictateurs en herbe.

Jean-Claude De BLOIS

Opinions

Lettre ouverte au ministre des Finances

Jacques Parizeau met Bernard Landry en garde
contre la prochaine crise, celle des banques

JACQUES PARIZEAU

Cher Monsieur Landry,

Une sorte de controverse vient d'apparaître entre nous deux au sujet de l'utilité ou non d'invoquer un projet de loi pour ramener l'entente entre les bourses canadiennes dans un sens plus conforme à l'intérêt du public québécois. J'ai évoqué des exemples de lois dans le passé (nationalisation des compagnies d'électricité, création de la Caisse de dépôt, de la Société générale de financement, etc.) sans lesquelles rien n'aurait abouti. J'espère ne pas trahir votre pensée en disant que vous soutenez que le monde a changé, que les recours à la législation se heurtent à la mondialisation et au libre-échange.

Vous aurez noté que dans mes interventions publiques, j'ai résisté à toute tentative de vous blâmer. Je sais que solidarité ministérielle oblige; ayant été pendant huit ans ministre des Finances, je sais ce que cela veut dire.

Ce début de fausse querelle entre nous me donne cependant l'occasion de revenir un peu sur ce qu'a été le « modèle québécois » dans le domaine financier, sur les dérives qui, à mon avis, le menacent aujourd'hui, et sur les choix que vous, comme titulaire du poste de ministre des Finances aurez à faire dans les semaines ou les mois qui viennent.

Comme vous avez participé, comme moi, à beaucoup des opérations que je vais évoquer, cette lettre ne vous apprendra pas grand chose, mais si elle peut permettre à un certain nombre de Québécois de mieux comprendre comment les grands centres de décisions fonctionnent, comment un gouvernement peut et doit chercher à concilier l'intérêt public et les intérêts privés, l'exercice n'aura pas, je l'espère, été inutile.

Le modèle financier québécois

On abuse aujourd'hui, à mon sens de l'expression « modèle québécois ». Elle sert un peu à toutes les sauces. Il y a un domaine, cependant, rarement évoqué, où cette expression a un sens bien réel, c'est celui du secteur financier. Les Québécois ont créé quelque chose d'unique, en ce sens que ce modèle n'a guère de parallèle ailleurs, qu'il a été élaboré à partir d'éléments divers, venant d'un peu partout.

Je ne veux pas être prophète de malheur, mais je crois que la prochaine crise n'est pas loin. Elle ne touche pas la Bourse, mais les banques à charte, ou plutôt les banques à charte québécoises.

Pendant longtemps, la collectivité francophone du Québec n'a eu à peu près aucune influence sur les décisions économiques qui la touchaient. Qu'une usine s'installe à La Tuque ou à Arvida, qu'un siège social soit à Montréal ou à Toronto, cela se réglait chez les anglophones du Golden Square Mile à Montréal, à Toronto, à Londres ou à New York. Tous les emprunts du gouvernement du Québec devaient passer par un syndicat financier

contrôlé par des maisons de courtage anglophones. Le contrôle était tel que l'on se demandait parfois où était le véritable gouvernement du Québec. La libération du crédit pour le « monde ordinaire » québécois a commencé, on le sait, avec le Mouvement Desjardins. Pour l'entreprise québécoise, les petites banques francophones de Montréal et de Québec ne pouvaient guère s'imposer. Les trois grands piliers de la finance anglophone (banques à charte, compagnies de fiducie et compagnies d'assurance) dominaient tout.

Le contrôle des centres de décisions

Le modèle financier québécois repose sur un principe souvent implicite, mais fondamental. Nous avons compris qu'il fallait que tout centre de décisions financières importantes pour le Québec soit sous contrôle québécois ou en tout cas que les intérêts québécois y soient fortement représentés. Dans un monde où la concentration des entreprises est incessante, cela implique que le contrôle d'une institution financière ne puisse être acquis par un individu ou par une société et intégré à un ou à des groupes dont les intérêts et les orientations peuvent être fort différents des besoins de la collectivité québécoise.

L'objectif a été en bonne partie atteint, de diverses façons, et cela ne s'est pas fait en un jour. Le Mouvement Desjardins, basé sur la formule coopérative, est l'illustration parfaite d'un centre de décision qui ne peut être détourné de ses fonctions (autre que par lui-même). L'enregistreur, on le sait, près de la moitié des dépôts particuliers.

La formule coopérative a aussi dominé les secteurs de l'assurance-vie, énorme réservoir de capitaux, pendant des années. Cela change rapidement et les mutuelles se transforment en sociétés par actions. Le cas le plus récent est celui de l'Alliance Industrielle. Mondialisation ou pas, la possibilité que cette nouvelle compagnie soit vendue à des intérêts étrangers et cesse d'être un centre de décision québécois est réel. Le ministre des Finances du Québec doit cepen-



Jacques Parizeau

PHOTOTHÈQUE, La Presse

dant, en vertu de la Loi des assurances, donner son approbation à un transfert de plus de 10 % des actions d'une société d'assurances à une société ou à un actionnaire. Par ailleurs, le président de l'Alliance Industrielle a fait adopter la semaine dernière une loi privée à l'Assemblée nationale du Québec pour interdire l'acquisition par quiconque de plus de 10 % des actions de la nouvelle société. M. Garneau a été lui aussi ministre des Finances du Québec. (...)

En outre, si on s'est plaint longtemps au Québec comme au Canada de la carence de capital de risque, la question est maintenant réglée. Parmi tous les fonds qui sont apparus, le Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ, du Québec, est de loin le plus important réservoir de capital de risque. Comme dans le cas des coopératives et des mutuelles, le centre de décisions est solidement implanté au Québec et commence à s'implanter en région. Sans l'intervention du ministre des Finances, vous le savez, le Fonds de solidarité n'aurait jamais existé.

Le modèle financier québécois a, inutile de le souligner, une très forte composante publique, gouvernementale. La Caisse de dépôt et placement, la Société générale de financement, la Société de développement industriel (Investissement Québec), plus récemment les Innovatech, sont toutes parties au financement de l'entreprise québécoise. Seule une décision gouvernementale, celle de les privatiser, pourrait modifier leur rôle et leur vocation.

Dans la construction du secteur financier au Québec, il y a eu des échecs, des cafouillages. Le plus connu (depuis la publication des travaux de Rosaire Morin dans l'Action nationale) a certainement trait à l'ampleur du déplacement vers Toronto de la gestion de l'épargne des Québécois investie dans les fonds mutuels et les fonds de pensions. Des cas comme celui de Canagex (envoi à Toronto, par Desjardins, de sa filiale de gestion de portefeuille) sont navrants, pour ne pas dire plus. Et même pas payants.

La Bourse de Montréal

Le second échec, ou cafouillage, si on veut, a trait à la Bourse de Montréal.

C'est important une bourse. Dans le débat des derniers mois, on a parfois soulevé la question de l'intégration économique et de la mondialisation pour justifier qu'un pays renonce à avoir sa bourse. C'est une erreur. Il est facile de le démontrer. Tous les jours, l'International Herald Tribune publie une page de cours boursiers d'un grand nombre de pays, européens en particulier. Prenons l'exemple de trois pays, tous plus petits que le Québec. La Norvège a refusé d'entrer dans l'union européenne et n'a donc pas adopté l'euro comme monnaie. Il y a une bourse à Oslo. Le Danemark est membre de l'Union européenne mais refuse d'adopter l'euro. Il y a une bourse à Copenhague. La Finlande est membre de l'Union européenne et a adopté l'euro. Il y a une bourse à Helsinki.

Pourquoi ? Parce que dans ces pays comme ailleurs, une petite entreprise lancée par un particulier, une famille ou des associés va éventuellement faire une émission publique de titres pour augmenter les capitaux dont elle dispose (et aussi pour réaliser un profit sur les placements initiaux). La petite entreprise devient moyenne et peut-être un jour sera-t-elle grande. (...)

Revenons à Montréal. Il est vrai que depuis longtemps, Toronto est plus importante que Montréal. Il y a eu des efforts pour raviver la Bourse de Montréal. Mais la combinaison du Régime épargne-actions, du travail remarquable de Pierre Lortie au cours des années 1980, et l'appui de la Caisse de dépôt et de Lévesque Beaubien Geoffrin n'ont pas suffi. Il faut dire que le système n'a pas aidé. Le poids des maisons de courtage ontariennes au conseil de direction de la Bourse de Montréal n'a pas facilité les choses. Quand on en arrive au point où la quasi totalité des membres représentent des maisons de Toronto, on ne s'étonne pas du cheminement.

On a si souvent décrit les caractéristiques de l'entente entre les bourses que je n'ai pas besoin d'y revenir. Retenons seulement que :

■ La Bourse de Montréal était petite, mais ce n'était pas un canard boiteux. Elle rendait les services qu'on lui demandait et faisait un profit de 10 % sur son chiffre d'affaires.

■ Le succès de Montréal dans certains produits dérivés est remarquable. Des institutions financières québécoises ont fait beaucoup d'argent. Elles voudraient bien que cela continue et même que cela augmente. Ce qui est louable, mais pas à n'importe quel prix. L'intérêt privé est une chose admirable. L'intérêt public aussi.

■ Le commerce des actions des sociétés les plus connues se fait de plus en plus directement avec New York et par Internet. Que Montréal abandonne cela à Toronto contre l'exclusivité des produits dérivés, pourquoi pas ?

■ Mais envoyer les entreprises québécoises obligatoirement à Toronto ou à Calgary est clairement contraire à l'intérêt public. Le compromis obtenu par le ministre des Finances est peut-être ce qu'il a pu faire de mieux dans les circonstances, mais alors il fallait changer les circonstances.

Pourquoi une loi ?

Cela passait nécessairement par un changement des règles du jeu, c'est-à-dire par une loi.

Je ne parle pas du projet de loi qui a initialement été préparé et qui vous donnait, en tant que ministre des Finances, des pouvoirs arbitraires trop imprécis. Bien sûr que les milieux financiers n'auraient pas aimé cela. Moi non plus et bien d'autres encore.

Il aurait fallu vous faire donner, pour une période de six mois par exemple, le pouvoir :

■ de transformer le statut de la Bourse de Montréal pour en faire une compagnie ;

■ d'assurer une répartition des actions de façon à ce qu'il y ait une évidente majorité québécoise composée non seulement de représentants du courtage, mais d'institutions financières québécoises privées coopératives et publiques ; en somme, il aurait fallu faire entrer le modèle québécois à la Bourse ;

■ de donner comme première tâche au nouveau conseil celle de négocier un compromis qui se rapproche davantage de votre proposition initiale (celle où les sociétés à capitalisation inférieure à 500 millions de dollars pouvaient être inscrites à Montréal ;

■ de payer des indemnités, le cas échéant.

Une fois ce travail accompli, le gouvernement n'avait qu'à se retirer et à laisser la nouvelle compagnie privée fonctionner, sous l'autorité évidente de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Maintenant, c'est trop tard. Il faut tenter de sauver des meubles. Cela veut dire ne pas laisser presque toutes les premières émissions d'entreprises québécoises entre les mains des courtiers de la Bourse de Toronto. C'est trop dangereux. Vous souvenez-vous de l'époque pas si lointaine où la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario poursuivait la Caisse de dépôt devant les tribunaux pour l'empêcher de transiger à la Bourse de Toronto ?

On abuse aujourd'hui, à mon sens de l'expression «modèle québécois». Il y a un domaine où cette expression a un sens bien réel, c'est celui du secteur financier.

Vous dites que vous avez des projets pour la Bourse de Montréal. Tant mieux. N'oubliez pas Nasdaq. Lorsque, il y a quelques années (encore le passé !, décidément je rade...) Marleau et Lemire ont voulu introduire Nasdaq au Québec, on a trouvé les lois et règlements pour les empêcher de le faire. S'il fallait un petit amendement pour créer un peu de concurrence à Toronto, pourquoi pas, en dépit de la mondialisation et du libre-échange (ici on devrait placer un point d'ironie...).

Et maintenant les banques !

Je ne veux pas être prophète de malheur, mais je crois que la prochaine crise n'est pas loin. Elle ne touche pas la Bourse, mais les banques à charte, ou plutôt les banques à charte québécoises. On me dira que les banques sont de juridiction fédérale et que nous, à Québec, nous devrions nous mêler de ce qui nous regarde.

Et pourtant... J'ai mentionné précédemment que la loi fédérale sur les banques interdit à un seul actionnaire de contrôler plus de 10 % des actions d'une banque. La Commission fédérale McKay a recommandé des changements à cette règle. Le ministre fédéral des Finances, M. Paul Martin, a manifesté son intention d'accepter ces changements et annoncé que des amendements seront présentés bientôt.

De quoi s'agit-il ? Les banques à charte dont la capitalisation est inférieure à un milliard de dollars pourraient dorénavant être contrôlées à 100 % par un seul actionnaire. La Banque Laurentienne est dans cette catégorie, avec la Western Bank. Pour toutes les banques dont la capitalisation se situe entre un et cinq milliards, un seul actionnaire pourrait contrôler 65 % des actions. Il n'y a au Canada qu'une seule banque à charte dans cette catégorie, c'est la Banque Nationale. Quant aux banques dont la capitalisation dépasse cinq milliards, la règle du 10 % passerait à 20 %, mais personne ne pourra vraiment en prendre le contrôle.

En somme, le contrôle des deux seules banques québécoises sera mis en vente. Un des deux présidents, pressenti par un journaliste, s'est montré prudent, hésitant et a conclu que, bien sûr, si le prix était bon... (...)

Jacques Dumont et Jean Faubert, dans *L'Action nationale* de ce mois-ci, décrivent avec précision les intentions exprimées par le gouvernement fédéral à l'égard des institutions financières et en examinent les conséquences pour le Québec. Cela déborde largement le cadre du contrôle des banques à charte. Vous aurez à livrer, Monsieur le Ministre, probablement la plus difficile bataille de votre carrière aux Finances si M. Martin persiste dans ses intentions. Peut-être pouvez-vous l'amener à renoncer à son projet. En tout cas, bonne chance !

« Une île, une ville » : qu'en sera-t-il de la démocratie ?

MICHEL TRUDEL

Dans son édition du 13 novembre, *La Presse* annonçait la tenue d'un colloque le 4 décembre sur le projet « Une île, une ville ». Diverses considérations animeront les congressistes, notamment l'impact de ce projet sur la fiscalité, le coût des services, ou l'organisation administrative. Mais qu'en sera-t-il au juste des pouvoirs démocratiques des citoyens ?

Les Montréalais ont en effet beaucoup moins de pouvoirs démocratiques que leurs voisins des villes de banlieue de l'île de Montréal. Alors, dans l'hypothèse d'une fusion, qui gagnera, qui perdra au change ? Est-ce que les Montréalais accéderont aux mêmes pouvoirs qu'ont les citoyens de banlieue, ou est-ce que nos voisins verront leur culture démocratique s'évanouir dans ce grand magma montréalais ?

Rappelons que la Loi sur les cités et villes, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ainsi que la Loi sur les référendums et les élections municipales permettent aux citoyens d'intervenir directement dans certains projets municipaux. Les citoyens peuvent par exemple s'opposer formellement à un changement de zonage ou à un emprunt que compte faire leur conseil municipal. Ce pouvoir n'est pas un vœu pieux : les citoyens peuvent enregistrer leur opposition en signant un registre à leur hôtel de ville et, si le nombre d'opposants est suffisant, le conseil municipal doit alors réviser son projet, le retirer ou le soumettre à un référendum local.



Pierre Bourque

Ces lois sont de portée générale et s'appliquent partout au Québec... Partout ? Non. Un clan d'irréductibles démocrates s'est toujours opposé à ce que les Montréalais puissent disposer de ces pouvoirs. La Charte de la Ville de Montréal nie ces recours démocratiques normaux.

C'est ainsi que les citoyens de Saint-Luc ont pu se prononcer démocratiquement sur le projet d'implantation d'un marché de grande surface, alors qu'à Montréal le conseil peut à sa guise menacer la survie des rues commerciales traditionnelles en modifiant son règlement de zonage au profit des grandes surfaces sans tenir compte de l'avis de ses citoyens, ni même celui de ses fonctionnaires.

C'est ainsi que les citoyens de Varennes ont contré un projet d'emprunt municipal de 455 000 \$, alors que Montréal, presque simultanément, octroyait 30 000 000 \$ pour l'aménagement de golfs privés, sans que les citoyens puissent intervenir. Et tout le monde — y compris le gouvernement du Québec — se dira surpris de l'ampleur du budget et du taux de taxation de la Ville de Montréal !

Si le projet de fusion chemine jusqu'à une consultation publique comme la loi le permet, est-ce que les Montréalais seront consultés par voie référendaire ? La réponse est entre les mains des princes qui nous gouvernent ; ils le peuvent, mais rien ne les y oblige.

Quant à nos concitoyens de la banlieue montréalaise, assurez-vous que si vous êtes consultés par référendum, que ce ne soit pas le dernier auquel vous ayez accès comme ce fut le cas pour les citoyens de Pointe-aux-Trembles, lors de leur annexion à Montréal au début des années 80.

Voilà donc un élément de réflexion qui devra être sérieusement examiné par les décideurs (les maires, leur conseil et le ministre Harel) et pris en compte par les électeurs.

Arts et spectacles

Pas le temps de fêter, trop de télé

Plusieurs émissions spéciales dans la soirée du 31 décembre

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Ne vous étonnez pas que les gens ne veuillent pas sortir le soir du 31 décembre : la télé offrira une abondance d'émissions spéciales et les réseaux ont presque réussi à ne pas trop se marcher sur les pieds. Mais pas tout à fait. Jusqu'à maintenant, personne n'a pensé à se plaindre de l'absence du traditionnel *Bye Bye*.

À TQS, *La Fin du monde* sera enfin à 7 h, avec une spéciale d'une heure en direct de Marc Labrèche et sa bande depuis le théâtre Corona. Sauf Jean-René Dufort qui sera à Londres où l'an 2000 arrivera avant et qui nous parlera au pied de Big Ben. Paul Houde et Bruno Blanchet seront en studio avec Labrèche, Isabelle Maréchal et Patrick Masbourian courront les bars et autres endroits chauds de Montréal.

À 20 h, Radio-Canada offrira sa spéciale d'une heure de *La Petite Vie* étant donné que les reprises cette saison sont toujours au premier rang du palmarès, on imagine que cette émission originale où les Paré angoissent sur le bogue attirera plus de deux millions de téléspectateurs.

À 21 h, TVA est au Centre Molsion où Céline Dion fait ses adieux dans une spéciale de quatre heures en direct. Les publicités ont été en-



Céline Dion

cantées durant le mois d'octobre : le spot de deux minutes juste avant le coup de minuit — et le baiser présumé de la divine — a été vendu 84 000 \$, un record québécois qui est toutefois loin des 750 000 \$ US pour 30 secondes au Superbowl. TVA refuse de confirmer que l'acheteur est Vidéotron, l'actionnaire principal de TVA, à qui on n'aurait pas fait de cadeau. La moitié des spots ont été vendus à l'encan, et depuis, les prix ont augmenté, de dire une porte-parole de TVA.

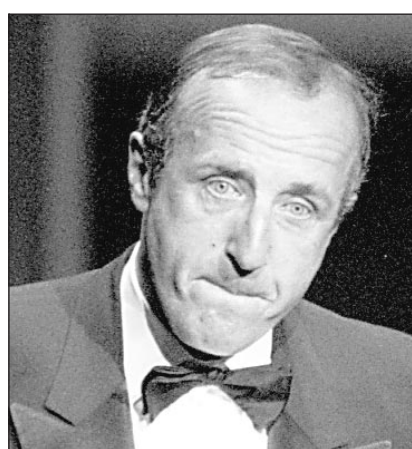
Attention : Radio-Canada sera sur le coup de l'arrivée de l'an 2000 dans une vaste émission animée par Bernard Derome depuis 4 h 40 le matin du 31 décembre, jusqu'au samedi 1er janvier à 6 h 10. Pourvu que l'électricité fonctionne encore chez nous. *Aujourd'hui 2000* ne s'arrêtera que pour laisser nos Paré s'exprimer, et contrera Céline et sa bande en soirée. Cette spéciale nous fera faire le tour du monde avec des spectacles devant les pyramides d'Égypte, aux Champs-Élysées, à la Tour de Londres, au Temple du Soleil au Pérou, etc.

Les reprises du soir du jour de l'An seront plus problématiques. Céline Dion et son groupe s'instal-



Marc Labrèche

leront à TVA à 18 h 30 jusqu'à 22 h 30. Celle de *La Petite Vie* sera à 20 h, donc contre Céline. TQS n'a pas pris de chance : elle offrira deux reprises de *La Fin du monde* : le 1er janvier à 23 h, donc après



Bernard Derome

Céline et le 2 janvier à 18 h. Quant à Bernard Derome et son party planétaire, il seront repris en abrégé de 18 h 30 à 20 h le jour de l'An et les hauts faits canadiens de 21 h à 22 h.

Nouvelles chaînes spécialisées : lancement reporté au 31 janvier

Les quatre nouvelles chaînes francophones spécialisées qui devaient être lancées le 10 janvier attendront le 31 janvier pour entrer en ondes. Selon Pierre Roy, président d'Astral, qui lancera les chaînes de Fiction et d'Histoire, c'est une raison de marketing qui cause le délai.

« Toutes les agences de publicité nous ont dit que lancer une campagne de publicité le 10, c'était perdre notre temps et notre argent. Les gros spectacles télévisés du temps des Fêtes et l'arrivée du millénaire vont beaucoup occuper les téléspectateurs. »

De plus, les vacances de Noël causaient un problème pour les lancements de chaînes, plusieurs journalistes qui couvrent la télé étant en congé. Les chaînes spécia-

lisées n'annonceront pas leur entrée en ondes à la télé conventionnelle. Selon M. Roy, « les chaînes ne nous laisseront pas acheter de publicité, et de toute façon, nous n'avons pas les moyens. »

Les canaux Évasion (voyages), Z (science et science-fiction), Histoire et Fiction seront logés sur un nouvel étage qui coûtera autour de 6 \$ par mois aux abonnés du câble. Il sera facultatif.

Les téléspectateurs n'auront rien à payer jusqu'au 1er avril, les nouvelles chaînes voulant offrir un échantillon gratuit de leur programmation pour attirer la clientèle.

Le CRTC a accordé la permission de reporter le lancement au 31 janvier, a confirmé M. Roy hier.

Le théâtre pour enfants du Québec a du succès en France

MICHEL DOLBEC
Presse Canadienne, PARIS

La compagnie de théâtre montréalaise Le Carrousel a fêté son 25^e anniversaire en créant en France sa vingtième pièce, *L'Autoroute*, de Dominick Parenteau-Lebeuf.

En France, le Carrousel est, avec le Théâtre des Deux Mondes, la plus connue des compagnies « jeune public » québécoises. Depuis le début des années 1990, le Carrousel a pris l'habitude d'effectuer une ou deux tournées par année de ce côté-ci de l'Atlantique.

L'Ogrelet, écrit par Suzanne Lebeau, la cofondatrice du Carrousel, a été joué près d'une centaine de fois depuis sa création en 1997, tout comme *Petit Navire*, de Normand Charette, qui poursuit une belle carrière en italien, en espagnol et en anglais.

Si le théâtre québécois pour le jeune public a si bonne réputation en France, c'est en bonne partie parce qu'il refuse de traiter les enfants comme des êtres moins intelligents ou moins sensibles que les adultes.

« Le théâtre pour enfants n'est pas un sous-genre, répète le metteur en scène Gervais Gaudreault, cofondateur du Carrousel. C'est du théâtre à part entière. Donc, on ne sur-joue pas, on n'évite pas les émotions, les évocations ou les métaphores. Les enfants comprennent les signes théâtraux de façon remarquable. Et eux aussi ont besoin de sens. »

La production québécoise n'hésite pas à aborder des thèmes réputés difficiles : la violence faites aux enfants dans *l'Histoire de l'oeie* de Michel Marc Bouchard (les Deux Mondes), l'absence de la mère dans *L'Autoroute*.

Le propos est inhabituel. La mère est rarement la grande absente dans la théâtre, comme dans la vie. Mais c'est le propre du théâtre d'adopter un point de vue singulier. »

Les spectateurs, les enfants comme leurs parents, sont touchés par cette histoire. Les premiers sont « attentifs, émus, séduits », les seconds restent « songeurs », a écrit après la première le mois dernier à Narbonne le quotidien *L'Indépendant*.

La tournée de création de *L'Autoroute* prend fin le 8 décembre, après environ 25 représentations. La pièce sera représentée en janvier au théâtre français du Centre national des arts (également coproducteur) et en mars à la Maison-théâtre de Montréal.

Remise de prix aux écrivains anglais du Québec

Les écrivains anglais du Québec, qui ont leur propre système de promotion de ce qui s'est fait de mieux en littérature anglaise d'ici, ont distribué hier soir leurs prix QSPELL (Quebec Society for the Promotion of English-Language Literature). Elyse Gasco a remporté deux prix pour *Can You Wave Bye Bye Baby*, (M&S) ; le premier dans la catégorie fiction, le deuxième dans la catégorie premier livre. Le prix de la poésie est allé à Bruce Taylor, pour *Cold Rubber Feet* dans *Facts* chez Véhicule Press. C'est le troisième QSPELL pour le poète. Elaine Kalman Naves, chroniqueur littéraire à *The Gazette*, est honorée dans la catégorie récit non fictif, pour *Putting Down Roots : Montreal's Immigrant Writers* (Véhicule Press). Et Sheila Fishman l'emporte en traduction pour *The Festive Nights* (House of Anansi Press), la version anglaise de *Soifs* de Marie-Claire Blais.

L'OSM : cinq fois en cinq jours

MUSIQUE



Claude Gingras

Horaire inhabituel cette semaine à l'Orchestre Symphonique de Montréal. Il n'y a pas de concert double du mardi et du mercredi, plutôt un programme de la nouvelle série « Les Week-ends de l'OSM » vendredi et samedi, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Le chef invité est le Hollandais Hans Vonk, 57 ans, successeur de Leonard Slatkin à l'Orchestre Symphonique de St. Louis ; le soliste, le jeune violoniste russe Vadim Repin, 28 ans. Débuts à l'OSM pour Vonk (annoncé il y a quelques années, il s'était décommandé) et première présence de Repin à la PdA, mais non à l'OSM dont il fut soliste dans le Tchaïkovsky à Lanaudière en 1994.

La première oeuvre annoncée, *Le Lac enchanté*, de Liadov, est remplacée par *The Unanswered Question*, de Charles Ives. Le reste du programme est inchangé : premier Concerto de Chostakovitch (que Repin a enregistré chez Erato en 1995) et première Symphonie de Brahms. Les deux soirs, au Piano Nobile de la salle, Vadim Repin

tiendra à l'entracte une séance d'autographes.

Dès demain, l'OSM se produit deux fois, dans deux programmes différents. À 10 h 30, salle W.-P., aux « Matins symphoniques Métro », Yannick Nézet-Séguin dirige la première Symphonie de Beethoven et reprend les *Variations sur un thème de Haydn*, de Brahms, qu'il dirigera dimanche au concert des lauréats du Concours OSM. Haydn — Concerto en do majeur — est aussi le choix du soliste, Theodore Baskin, hautbois-solo de l'OSM.

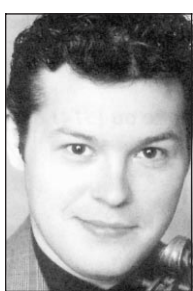
En soirée, 19 h 30, cette fois à la basilique Notre-Dame, le public sera invité à chanter des airs de Noël avec l'OSM et les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Richard Hoenich, ancien basson-solo et chef assistant de l'orchestre.

Retour à Notre-Dame dimanche, 21 h, pour un court concert commémorant la tragédie de Polytechnique. Agnes Grossmann, dans ses débuts à l'OSM, donnera alors le *Requiem* de Mozart avec le Choeur Saint-Laurent.

Jeudi soir

■ Initiative du Théâtre Lyricorégra d'Alain Nonat, le « gala bénéfice » annuel des Jeunes Ambassadeurs lyriques a lieu jeudi soir, 19 h 30, salle Claude-Champagne. Avec l'Orchestre Symphonique des Jeunes de Montréal, dir. Louis Laviguer, une dizaine de jeunes chanteurs, la plupart canadiens, les autres étrangers, se produiront devant des directeurs de théâtres lyriques et organisateurs de concours susceptibles de leur obtenir auditions et engagements.

Parmi les chanteurs au programme : Olivier Laquerre, baryton. Parmi les membres du jury : Guy Montavon, coordinateur du



Vadim Repin

Concours Belvedere, de Vienne.

Deux autres concerts jeudi soir. À 19 h 30, Christ Church Cathedral : programme polonais du pianiste Karol Radziwonowicz (dont on connaît le

coffret Tandem de trois disques consacré aux oeuvres concertantes de Chopin en version musique de chambre). À 20 h, Chapelle historique du Bon-Pasteur : troisième et dernier programme Beethoven et violon-piano d'Olivier Thouin et Suzanne Blondin.

Vendredi soir

■ La soirée de vendredi comprend, en plus du concert de l'OSM, quatre événements, tous à 20 h. Dans les deux principales salles de McGill : l'Orchestre symphonique des étudiants, dir. Tania Miller, dans Sibelius et Stravinsky, à Pollack, et la violoniste britannique Monica Huggett avec l'Ensemble Arion, à Redpath. À la salle Claude-Champagne : l'Orchestre de l'Université de Montréal, dir. Jean-François Rivest, dans Brahms et Walton. Au Théâtre La Chapelle : création de l'opéra de chambre *Des hommes inutiles*, de Francis Caron.

Samedi soir

■ Sous le titre *Una serata magica*, l'Orchestre Métropolitain et son chef Joseph Rescigno présentent un programme italien de Noël samedi soir, 19 h 30, salle Maison-neuve de la PdA. Après une suite

tirée de la musique du film *La Strada*, de Nino Rota, et la *Danse des heures* de l'opéra *La Gioconda*, de Ponchielli, on assistera à une version dansée et parlée de *La Boutique fantasque*, de Respighi d'après Rossini. Ce programme est donné en périphérie dès demain et jusqu'au 15 décembre.

Les prix Opus

■ La troisième proclamation annuelle des prix Opus de musique classique a lieu dimanche, 16 h, à l'Usine C (1345, Lalonde). Le palmarès comprend un total de 25 prix. L'admission à cette manifestation est de 55 \$. On en entendra des extraits en différé le lendemain à 13 h 30 à Radio-Canada.

Les JMC : 50 ans

■ L'Orchestre-réseau et le Choeur du Conservatoire, dir. Franz-Paul Decker, souligneront les 50 ans des Jeunesses Musicales du Canada par un concert radiodiffusé en direct à Radio-Canada lundi soir, 20 h, basilique Notre-Dame. Au programme : la *Messe solennelle de sainte Cécile*, de Gounod, le Quatuor op. 25 de Brahms transcrit par Schoenberg et une création de Clermont Pépin, *Prélude et Passacaille*, en hommage à Gilles Lefebvre, fondateur des JMC.

En bref

■ Yuli Turovsky et ses Musici sont actuellement en tournée européenne. Espagne, Allemagne, et retour le 12 décembre... La pianiste Louise Bessette joue les *Vingt Regards sur l'Enfant-Jésus*, de Messiaen, le 16 décembre au Grand Théâtre de Québec.

6 décembre 1989-1999

se souvenir pour agir



Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence

5 décembre 21 h 00

Concert : Le *Requiem* de Mozart par l'Orchestre symphonique de Montréal, dirigé par Agnès Grossman et accompagné du Choeur Saint-Laurent à la Basilique Notre-Dame. BILLETS EN VENTE AU (514) 842-9951 ET AUX GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS AU COÛT DE 10 \$, 20 \$ ET 100 \$

Alfred Dallaire

Hydro Québec

PHARMAPRIX

Vidéotron Communications inc.

Tattoo Communication

La Presse

2798201

Les parents traducteurs

Depuis plusieurs mois déjà, l'Union des artistes fait parvenir régulièrement aux médias la liste des films américains doublés au Québec. À voir les communiqués qui s'empilent sur mon bureau, tout va pour le mieux dans le merveilleux monde du doublage. Les Américains font de plus en plus appel aux services des comédiens d'ici. Et les spectateurs unilingues français ne sont plus obligés de se farcir des accents pointus et des expressions à coucher dehors.

En principe, on devrait se réjouir de la situation. En pratique, c'est moins évident. Car pour peu que vous soyez comme moi le parent d'un enfant de huit ans qui n'est pas encore bilingue, le doublage québécois ne règle pas tout. Entre autres, il ne règle pas le fait que dans l'île de Montréal les écrans en français sont une espèce en voie d'extinction.

Prenez un film comme *Histoire de jouets 2*. En ouvrant votre journal, vous aurez l'impression que ce film doublé au Québec est à l'affiche partout, même chez votre dépanneur. Mais lisez attentivement. Vous découvrirez qu'à Montréal, il ne joue en français qu'au Parisien. Pour voir *Histoire de jouets 2* ailleurs, il vous faudra déménager à Saint-Bruno, LaSalle, Sainte-Thérèse, Laval, Boucheville ou Saint-Basile.

J'allais oublier le nouveau cinéma Guzzo de Saint-Laurent. C'est vrai qu'on peut y voir *Toy Story 2* en français. Pour le reste par contre, tous les films à l'affiche de ce chic cinéma montréalais sont en anglais, et cela même si la majorité des ethnies qui le fréquentent parlent français.

Passons au Paramount maintenant, le plus beau et le plus grand cinéma du centre-ville de Montréal. Ici, on peut tout faire : prendre une bière ou un café, manger une frite ou

une pointe de pizza, passer une journée entière à monter et descendre la pente de ski des escaliers mobiles. On peut tout faire et tout voir sauf un film doublé en français. Nous sommes pourtant au coeur de Montréal, la première ville francophone en Amérique et la deuxième au monde. Nous sommes aussi à une porte de chez Simons, le magasin québécois par

excellence. Malheureusement, un enfant de huit ans né et élevé à Montréal et n'ayant pas encore eu le temps de parfaire son anglais y est à toutes fins utiles interdit de séjour.

C'est dommage, direz-vous. Non, ce n'est pas dommage. C'est insultant. Car si j'avais voulu mettre au monde un petit anglais, je l'aurais fait. En attendant, je suis la mère d'un enfant qui ne trouve aucun écho de sa langue maternelle dans la ville qui l'a vu naître.

Je savais qu'en devenant parent, j'héritais d'un certain nombre d'obligations et de responsabilités. Je me doutais que ma définition de tâches serait vaste. Mais jamais n'aurais-je pu m'imaginer que je devrais inclure la fonction de traducteur. Or, depuis quelques années déjà, je passe mes fins de semaine et mes soirées à traduire les jouets pourris de mon fils. Mon calvaire a commencé avec les commandes des cassettes Nintendo, inscrites en japonais et en anglais. Mon calvaire s'est poursuivi avec les cartes Pokémon. Et laissez-moi vous dire qu'il faut



Nathalie PETROWSKI

tendo en allemand. Il n'y a qu'au Québec où les enfants n'ont pas le droit de s'amuser dans leur langue.

La semaine dernière, la journaliste Lucie Tremblay a signé pour le *Téléjournal* de Radio-Canada un reportage sur le phénomène. On y voyait la ministre Louise Beaudoin soupirer en se promenant dans un magasin de jouets de Québec. On y découvrait que l'anglicisation de l'emballage dépassait largement l'univers des Nintendo et des Pokémon et que la majorité des poupées parlantes le faisaient la plupart du temps en anglais. Tant et si bien qu'une petite Québécoise d'aujourd'hui n'a pas le choix. Si elle ne comprend pas l'anglais, elle devra transposer son besoin de catiner sur un camion.

L'affront que subissent les petits Québécois de langue française n'est pas que cinématographique. Il couvre la presque totalité de la surface chez Zellers, Walmart, Toys R'Us et Radio Shack. Il a fait de leurs parents des traducteurs à plein temps.

Si les parents sont frustrés, ça ne paraît pas. Ce n'est en effet qu'une minorité qui a la patience ou l'énergie de remplir un formulaire et de déposer une plainte à la Commission de la protection de la langue française. Dans un tel contexte, pas surprenant que les distributeurs de jouets, tous unilingues anglais et tous basés à Toronto, ne fassent rien pour corriger la situation. Pourquoi le feraient-ils puisqu'au Québec, tout le monde ferme sa gueule et traduit.

Peut-on espérer un jour voir la lumière au bout du tunnel ? Ça dépend. Dans le cas des cartes Pokémon qui contreviennent carrément à la loi, il y a de l'espoir. Certains distributeurs d'ici ont décidé de s'approvisionner carrément en France. D'ici un mois ou deux, les cartes françaises vont débarquer au pays.

Pour les jeux Nintendo, c'est plus compliqué. Quand bien même un fournisseur achèterait les Nintendos produits pour la France, cela ne servirait à rien. Nos consoles ne sont pas compatibles avec les consoles européennes. Et comme nous représentons un minuscule marché écrasé par les demandes de nos puissants voisins, je ne vois pas pourquoi un fabricant aurait la grandeur d'âme de fabriquer des jeux américains en français juste pour nos beaux yeux.

Reste qu'il est peut-être interdit de rêver mais non de protester. J'encourage donc tous les parents tannés de servir de traducteur à leurs enfants à protester vigoureusement auprès des vendeurs de chez Toys R'Us, Zellers et Walmart. Si les vendeurs ou leurs patrons ne parlent pas français, n'hésitez surtout pas à traduire. Un jour, ils vont peut-être finir par comprendre.

Fabienne Thibeault monte une féerie musicale en France

FLORENCE PITARD
collaboration spéciale
FERCÉ-SUR-SARTHE

Fercé-sur-Sarthe, village tranquille des Pays de la Loire. Cinq cents âmes tout au plus, groupées autour de l'école, la mairie, l'auberge-épicerie. Une population qui pourrait être multipliée par dix cet été.

C'est ce petit bout de France que Fabienne Thibeault a choisi pour cadre de son prochain spectacle, *Les six rivières*. Le grand son et lumières musical mobilisera près de 500 personnes fin juillet début août. Pour la plupart, des bénévoles de la région, que Fabienne Thibeault est venue rencontrer fin octobre.

Par quel hasard la chanteuse québécoise a-t-elle bien pu arriver là ?

« Depuis 20 ans, je vis majoritairement en France. Et j'ai des origines dans la région, puisqu'un de mes ancêtres, Pierre Tremblay, a émigré en 1645 de Randonnai, dans le Perche, au nord d'ici. En 1998, j'ai organisé à Saint-Cosme-en-Vairais, pas très loin de Randonnai, le festival Euroquébec. »



Fabienne Thibeault

C'est là qu'elle rencontre une conseillère régionale des Pays de Loire, Cécile Bayle de Jessé. Elle lui fait part de son grand projet de

spectacle féérique. Un éloge de la ruralité, tournant autour de la Loire et de ses affluents, et mettant à l'honneur les métiers anciens. Cé-

cile Bayle de Jessé cherche un endroit correspondant au projet. Ce sera Fercé. Fabienne Thibeault est tout de suite tombée amoureuse de ce petit bourg où coule la Sarthe, et de son château entouré de douves, qui servira de décor au spectacle.

Le projet de Fabienne Thibeault est ambitieux. Une sorte de mélange entre *Starmania*, *Notre-Dame de Paris* et les sons et lumières du Puy du Fou, en Vendée. « Il s'agit d'une fable basée sur le patrimoine, l'histoire et la réalité des Pays de la Loire, à la fois moderne et traditionnelle. Un grand spectacle fantastique utilisant tous les ressorts du conte de fées, a dit la chanteuse. »

En dehors des premiers rôles, les organisateurs ont besoin de tout une armée de bénévoles. Des auditions ont donc été organisées pour recruter parmi les habitants de la région des centaines de figurants, mais aussi des personnes capables de coudre des costumes et de fabriquer des décors. Tous ceux qui possèdent des vieux outils, des instruments anciens ou un savoir-

faire artisanal sont également attendus.

Le spectacle sera donné six fois entre le 25 juillet et le 5 août, et les organisateurs espèrent attirer 4000 spectateurs à chaque séance. Un CD et des produits dérivés seront tirés du spectacle. Mais le but de l'exercice n'est pas uniquement commercial ou artistique. « C'est une aventure humaine qui va redynamiser le tissu social et défendre la ruralité », souligne Fabienne Thibeault.

Car la serveuse automate de *Starmania* se veut aujourd'hui le chantre de la ruralité. Elle multiplie les initiatives en ce sens : organisation d'un grand spectacle pour la fête du haricot de Castelnaudary, patrie du cassoulet ; participation à la fête de la batteuse dans un petit village de la Creuse ; parrainage de la fête du pain ; nombreuses incursions dans le vignoble de Saumur-Champigny. Ce dynamisme méritait bien une récompense. Le ministre de l'Agriculture Jean Glavany lui a donc remis la médaille du Mérite agricole. Une distinction dont la chanteuse n'est pas peu fière.

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Louise Cousineau

17:30 a - LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
Le sérieux animateur Paul Arcand a passé à un vote de devenir le menteur de l'année. Autres invités: Michel Lacombe et Louise Cousineau.

19:00 r - ENT'CADIEUX
Dernier épisode de ce téléroman de Guy Fournier qui a duré 7 ans.

19:00 A - LES CHOIX DE SOPHIE
Spéciale sur l'art engagé avec notamment la cinéaste Manon Barbeau, l'ancien entarististe François Gourde et le rédacteur en chef du Couac Jean-François Nadeau.

19:30 a - LA FACTURE
Armoire de cuisine coûteuses et pas finies; les aléas des mots anglais dans le commerce.

19:30 A - CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ
Connaissez-vous l'aiguillat des Iles-de-la-Madeleine? Le dos se vend en France, le ventre en Allemagne, les ailerons et la queue en Chine? Mais en avonons- nous à Montréal?

19:30 K - 2000 ANS DE BOGUES
Jean-René Dufort rencontre des inventeurs-patenteurs du Québec.

21:00 a - ENJEUX
Polytechnique 10 ans après: que sont devenus les survivants et quel bilan tracent-ils de cette affreuse journée?

21:00 3 - BIOGRAPHIES QUÉBÉCOISES
Denis Drouin, qui fut longtemps le partenaire d'Olivier Guimond.

22:00 t D - BARBARA WALTERS
L'animatrice choisit les 10 personnes qui l'ont le plus fascinée en 99. Céline y sera-t-elle?

22:30 r - LE POING J
Dan Bigras reçoit Nanette Workman, Sylvain Cossette, le pilote de course Alexandre Tagliani et le guitariste d'Éric Lapointe Stéphane Dufour.

	CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	VD	VDO	
RC	a	q	Ce soir	Virginie	La Facture / Armoires cuisine	Bouscotte		Enjeu / Polytechnique... 10 ans après		Le Téléjournal/Le Point		Les Nouvelles du sport	Découverte (23:28)	4	4	
	v															
TVA	c	j	Le TVA	Piment fort / Serge Thériault	Ent'Cadieux / Dernière	Histoires de filles	Km/h	Les Machos		Le TVA	Le Poing J / Sylvain Cossette, Nanette Workman		Sports	7	7	
	o	r														
TQ	y	M	Macaroni tout garni	Improvisimo	Les Choix de Sophie	Cultivé et bien élevé	Cinéma / CATCH 22 (3) avec Alan Arkin, Jon Voight			Dream on	Les Choix de Sophie		Le Présent du passé	8	8	
	e	A														
TQS	z	H	Grand Journal (17:00)	Flash / Lara Fabian	Henri pis sa gang	2000 ans de bogues	Faut le voir pour le croire	Québec en humour	Une fois c't'un gars	Le Grand Journal	La fin du monde...	110%	Aphrodisia	Flash	5	5
	k															
CTV	t		Pulse		A. Hollywood	Becker	Just Shoot me	King, Queens	Will & Grace	Just Shoot me		CTV News	Sports	11	11	
	l		News	Wheel of...	Jeopardy	Spin City	Spin city	Law and Order				CTV News	News	45	58	
CBC	h		News	Red Green Sh.	Pit Pony	Market Place	Venture	Life & Times			The National / CBC News	Nat. Update		13	13	
	d		News		Judge Judy	Frasier	Spin City	Dharma & Greg	Spin City	Barbara Walters Presents		News	Night. (23:35)	22	22	
CBS	b		News		CBS News	E.T.	Jag		60 Minutes II		Judging Amy		Late... (23:35)	21	21	
	g		News		NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Just Shoot me	3rd Rock...	Will and Grace	Just Shoot me	Dateline NBC	Tonight (23:35)	23	23	
PBS	j		News		Nightly Bus.	Visionaries	Intimate Strangers		Nova / Mammoths		Frontline / Fat		The Short List	S. McLachlan	20	20
	o		BBC News	Nightly Bus.	News		Masterpiece Theatre / Shooting the Past (2/2)	...Poetry		Berkeley Square		World News	Charlie Rose	24	24	
CÂBLE	1		Simon & Simon		Law & Order		Biography / Marquis de Sade	Investigative Reports		City Confidential		Law & Order		47	39	
	2		Ben Harper & Jesse Cook		Bravo! Videos	Dave Turner - Jazz Cabaret	Tom Jones...	Cinéma / VIVA LAS VEGAS (6) avec Elvis Presley	Tom Jones		NYPD Blue			48	34	
CÂBLE	3		Contact Animal		Mer et Monde / Gilles Pelletier		Procès-choc		Biographies / Denis Drouin		Les Incorruptibles		Cinéma / LE CHOUCHOU...	31	31	
	(Planification de la retraite		Option Retraite	Analyses...	Psychologie du vieillissement		Un nouveau souffle		Contextes... des psychotropes		...substances psychotropes	26		
CÂBLE	5		How'd they do that?		@discovery.ca		Wild Discovery	Exhibit A	Grand Illusions		Body Story / Breaking Down	@discovery.ca		37	37	
	-		Little Lulu Sh.	Hoze Houndz	Gargoyles	Are you Afraid	Cinéma / THE SECRET OF NIMH (3)		Cinéma / ANGELS IN THE ENDZONE (6)		Are you Afraid	Gargoyles			68	
CÂBLE	6		Caroline... City	Home Improv.	Drew Carey	3rd Rock...	That 70's Show		Party of Five		Buffy the Vampire Slayer	Drew Carey	Star Trek	36	46	
	w		Global News	First Nat. News	Addams Fam.	E.T.		Dharma, Greg	Frasier		Chicago Hope		Psi Factor	3	3	
CÂBLE			It Seems Like	Fashion Quest	Spice of Life	Historylands	It Seems Like	Gr. Mysteries	Millennium		History Bites	Mystic Lands	Tour of Duty	49	47	
			Gentle Doctor	Life with Pets	Images	Success TV	Moving Stories	Horse Tales	Extra	Fame, Fortune	The Inn Chef	...for Dinner?	Moving Stories	Horse Tales	50	29
CÂBLE	x		Rythmes du monde		Ed Sullivan	Pop up vidéo	Musicographie / N. Workman	Hist. chans.	Duo Benezra	Génération 70		Musicographie / N. Workman		32	48	
	8		Artiste du mois de novembre / David Bowie				Clip		La Courbe	Beavis &...	Clip	Hollywood PQ		30	30	
CÂBLE	9		World News	Business News	News	World Reports	Pamela Wallin	CounterSpin	The National		Rough Cuts		News	25	25	
	0		Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir		Le Sida: fléau du siècle (1/2)	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute		Le Canada auj.	Visages du XXe siècle		19	19	
CÂBLE	!		Qc Courses	Sports 30 Mag	Hockey / Blackhawks - Sénateurs						Sports 30 Mag	Sports 30	Vacances Nat.	33	33	
			Madison	Red Dwarf	Counterstrike		Matrix		Due South		Cinéma / THE HOLE (3) avec Yang Kuei-mei, Lee Kang-sheng			40	40	
CÂBLE	.		Highlander		Babylon 5		Sliders		From the Earth to the Moon		Star Trek (22:15)		X-Files (23:15)		32	
)		SportsCentral	Cool Shots	Gamenight	Hockey / Penguins - Sabres					Hockey / Avalanche - Canucks			38	38	
CÂBLE	**		Unique au...	Volt	Panorama		Pas sorcier	...découverte	La Poursuite du vent		Quelle aventure!		Panorama			
	Z		Bob Vila's Home again		Turning Point		Trauma - Life in the ER		The Language of the Sexes		The Human Sexes		Trauma - Life in the ER	27	27	
CÂBLE	#		Off the Record	Sportsdesk	Basketball / Hawks - Raptors						Off the Record	Sportsdesk		28	28	
	Y		Ned et son...	Les Graffitos	A. Anaconda	Daria	Drôle de voyou	Ren & Stimpy	Les Simpson	Cybersix	Duckman	South Park	Les Simpson	A. Anaconda	34	45
CÂBLE	P		Télétourisme	Idées Lumière	Jrnl (19:03)		La Carte aux trésors / Coup de coeur francophone (21:15)		Temps présent (21:45)		Journal belge	Journal suisse	Soir 3	15	15	
	+		S. Bus / Zoo	Mechanics	Changing...	Your Health	Studio 2	Psycho	Planet (21:40)	Imprint		Studio 2			74	
CÂBLE	U		L'Hôpital...	Les Copines	Sortie gaie	Vivre à deux	Cinéma / LE CRIME DE PAMELA SMART (5) avec Helen Hunt		Table ronde		Allô docteur		Les Copines	35	44	
			CitéMag		L'Ombudsman		Gén. en jeu	Deco Design	CitéMag		Action Emploi		À la une	9	9	
CÂBLE	\$		Addams Fam.	...Grade Alien	Worst Witch	Big Wolf...	...Sherwood	Reboot	Shirley Holmes	Boy Meets...	Student Bodies	Goosebumps	Addams Fam.	Beasties	18	18
	CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	VD	VDO	

EN BREF

Bureau Inter-arts

■ Le Conseil des arts du Canada a annoncé récemment la création du Bureau Inter-Arts qui gèrera le programme du même nom (remplaçant l'ancien Programme de subventions aux oeuvres interdisciplinaires et de performance). Claude Schryer, artiste de l'interdisciplinarité, dirigera le Bureau avec un budget annuel d'un million de dollars. La mission du Bureau sera de soutenir les approches multiples, hybrides et expérimentales dans les domaines de la recherche, de la création, de la production et de la diffusion. Les subventions s'adresseront à trois catégories : performance, interdisciplinarité et nouvelles pratiques artistiques. (Info : 1-800-263-5588)

Jones, administrateur

■ Le pianiste de jazz Oliver Jones, qui prendra sa retraite à la veille de

l'an 2000, a été nommé administrateur au Conseil des arts du Maurier. Détenteur de diplômes honorifiques en musique décernés par trois universités canadiennes (McGill, Saint-François-Xavier et Laurentienne), Oliver Jones est aussi lauréat du prix Martin-Luther-King Jr qui souligne sa contribution à la communauté noire du Canada. Il a, par ailleurs, remporté plusieurs autres prix pour son excellence musicale.

Les Dimanches du conte

■ Le Sergent recruteur, situé au 4650, boulevard Saint-Laurent, accueille les Dimanches du conte. Divulgués par Renée Robitaille, des contes coquins et autres coquinerie (entendre érotiques) seront au programme de dimanche prochain. Le 12 décembre, Yves Robitaille puisera dans le répertoire universel sous la bannière de l'errance. Le 19 décembre, les conteuses et conteurs

du Sergent recruteur nous livreront des histoires non autorisées du père Noël. Que cache-t-il dans son sac, au juste? (Info : 514-890-1838.)

Au Jello Bar

■ Le samedi 4 décembre, le Jello Bar accueille le groupe funk Lili's Tiger et Freddie James. Organisé par ces mêmes artistes, un jam va-chement funky est prévu le mardi suivant (7 décembre) au Jello Bar.

Rock dur

■ Cette semaine, le Café Chaos fait dans le rock dur, voire inoxydable. La soirée de mercredi sera death-métal avec au menu les groupes Atheretics et Disembarkation. Jeudi, le groupe rock Earth Angels sera au Cahos tandis que samedi, on fera dans le punk-hardcore avec Dischords et les Generators.

Alain Brunet

CERTIFICATS CADEAUX CINEMAS GUZZO
 Pour Noël, Donnez-leur ce à quoi ils s'attendent.

MEGA-PLEX GUZZO WWW.CINEMASGUZZO.COM
 [POUR RÉSERVATION DE GROUPES: (450) 961-2945]

GIGANTUS GUZZO

HORAIRE DU 29 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE (DOUCHE-TARD "C-T" VENDREDI & SAMEDI)

Le PARADIS (514) 354-3110
 COIN HOCHELAGA & LEBLANC
 6015 HOCHELAGA

ENTRÉE GÉNÉRALE \$6.00
ENFANT 6 ANS & MOINS \$4.25
MARDI & MERCREDI MATINÉE AVANT 18H00

(X) LA MAISON DE LA COLLINE
 HANTEE (13+) 9:50
 (X) LA MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE
 PAME (16+) 7:00-9:50
 (X) LA FIN DE TEMPS (16+) 7:00-9:30
 (X) POKÉMON: LE PREMIER FILM (G) 7:05

Des SOURCES 10 (514) 685-1122
 3000 DES SOURCES
 GALERIE DES SOURCES

PARC D'ÉPIFANIE / BÈGES EN GRANDS / SON DOLBY DIGITAL

CAFFÈ HOLLYWOOD
 Pizza ELLIOS Bretzel "NEW YORK" Style
 Coupe Glaceo TCBY
 "Bientôt" Queues de Castor

(X) AMERICAN BEAUTY (13+) 7:30-9:55
 (X) END OF DAYS (16+) 7:00-7:30-9:30-9:55
 (X) FIGHT CLUB (18+) 9:20
 (X) FLAWLESS (13+) 7:15-9:45
 (X) HOUSE ON HAUNTED HILL (13+) 7:20-9:45
 (X) POKÉMON: THE FIRST MOVIE (G) 7:10-7:35-9:10
 (X) THE MESSENGER: THE STORY OF JOAN OF ARC (16+) 7:00-9:50
 (X) THE SIXTH SENSE (13+) 9:45
 (X) TOY STORY 2 (G) 7:00-7:20-9:00-9:20

MEGA-PLEX TASCHEREAU 18
 3500 TASCHEREAU
 450-923-5566

PENSEZ GRAND, PENSEZ MEGA-PLEX
 PARC D'ÉPIFANIE / BÈGES EN GRANDS / SON DOLBY DIGITAL
 JEUX ÉLECTRONIQUES MONI-JEU / ÉCRANS MUR-À-MUR

CAFFÈ HOLLYWOOD
 Pizza ELLIOS Bretzel "NEW YORK" Style
 Coupe Glaceo TCBY
 "Bientôt" Queues de Castor

(X) 007: LE MONDE NE SUFFIT PAS (13+) 1:00-1:15-1:30-3:30-3:45-4:00-7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) ASTERIX & OBELIX CONTRE CÉSAR (G) Ven-Dim, Mar 1:00-3:10-5:20
 (X) DOGMA (13+) 7:15-9:40
 (X) END OF DAYS (16+) 1:00-1:30-3:30-4:00-7:00-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) ANYWHERE BUT HERE (G) 1:10-3:45-7:05-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:35
 (X) DOGMA (13+) 7:05-9:40
 (X) END OF DAYS (16+) 1:00-1:30-3:30-4:00-7:00-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) FIGHT CLUB (V.F.) (18+) 7:15-9:50
 (X) FLIC OU VOLEUR (G) Ven-Dim, Mar 1:20-3:20-5:20
 (X) LA MAISON DE LA COLLINE HANTEE (13+) 7:20-9:25
 (X) LA MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE PAME (16+) 1:05-4:05-7:05-9:05 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:05
 (X) LE DESOSSÉUR (16+) 1:10-3:35-7:10-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:10-9:35
 (X) N'IMPORTE OU, SAUF ICI (G) 1:10-3:45-7:05-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:35
 (X) POKÉMON: LE PREMIER FILM (G) 1:00-1:25-3:00-3:25-5:00-5:25-7:00-7:20-9:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:20-9:00
 (X) TARZAN (V.F.) (G) Ven-Dim, Mar 1:10-3:10-5:10
 (X) THE INSIDER (G) 1:20-4:20-7:20 Lun, Mer, Jeu 7:20
 (X) TOY STORY 2 (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30

MEGA-PLEX PONTVIAU 16
 C.C. LAURENTE
 450-967-4455
 TOUS DES LAURENTIDES
 JEUX ÉLECTRONIQUES "MONI-JEU" / ÉCRANS MUR-À-MUR

PENSEZ GRAND, PENSEZ MEGA-PLEX
 PARC D'ÉPIFANIE / BÈGES EN GRANDS / SON DOLBY DIGITAL
 JEUX ÉLECTRONIQUES MONI-JEU / ÉCRANS MUR-À-MUR

CAFFÈ HOLLYWOOD
 Pizza ELLIOS Bretzel "NEW YORK" Style
 Coupe Glaceo TCBY
 "Bientôt" Queues de Castor

(X) 007: LE MONDE NE SUFFIT PAS (13+) 1:00-1:15-1:30-3:30-3:45-4:00-7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) ASTERIX & OBELIX CONTRE CÉSAR (G) Ven-Dim, Mar 1:00-3:10-5:20
 (X) DOGMA (13+) 7:15-9:40
 (X) END OF DAYS (16+) 1:00-1:30-3:30-4:00-7:00-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) ANYWHERE BUT HERE (G) 1:10-3:45-7:05-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:35
 (X) DOGMA (13+) 7:05-9:40
 (X) END OF DAYS (16+) 1:00-1:30-3:30-4:00-7:00-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) FIGHT CLUB (V.F.) (18+) 7:15-9:50
 (X) FLIC OU VOLEUR (G) Ven-Dim, Mar 1:20-3:20-5:20
 (X) LA MAISON DE LA COLLINE HANTEE (13+) 7:20-9:25
 (X) LA MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE PAME (16+) 1:05-4:05-7:05-9:05 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:05
 (X) LE DESOSSÉUR (16+) 1:10-3:35-7:10-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:10-9:35
 (X) N'IMPORTE OU, SAUF ICI (G) 1:10-3:45-7:05-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:35
 (X) POKÉMON: LE PREMIER FILM (G) 1:00-1:25-3:00-3:25-5:00-5:25-7:00-7:20-9:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:20-9:00
 (X) TARZAN (V.F.) (G) Ven-Dim, Mar 1:10-3:10-5:10
 (X) THE INSIDER (G) 1:20-4:20-7:20 Lun, Mer, Jeu 7:20
 (X) TOY STORY 2 (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30

MEGA-PLEX SPHERETECH 14
 VILLE ST-LAURENT
 514-745-5566

CINÉMA SPHERETECH
 1400 VILLE ST-LAURENT
 514-745-5566

CAFFÈ HOLLYWOOD
 Pizza ELLIOS Bretzel "NEW YORK" Style
 Coupe Glaceo TCBY
 "Bientôt" Queues de Castor

(X) 007: LE MONDE NE SUFFIT PAS (13+) 1:00-1:15-1:30-3:30-3:45-4:00-7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) ASTERIX & OBELIX CONTRE CÉSAR (G) Ven-Dim, Mar 1:00-3:10-5:20
 (X) DOGMA (13+) 7:15-9:40
 (X) END OF DAYS (16+) 1:00-1:30-3:30-4:00-7:00-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) ANYWHERE BUT HERE (G) 1:10-3:45-7:05-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:35
 (X) DOGMA (13+) 7:05-9:40
 (X) END OF DAYS (16+) 1:00-1:30-3:30-4:00-7:00-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) FIGHT CLUB (V.F.) (18+) 7:15-9:50
 (X) FLIC OU VOLEUR (G) Ven-Dim, Mar 1:20-3:20-5:20
 (X) LA MAISON DE LA COLLINE HANTEE (13+) 7:20-9:25
 (X) LA MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE PAME (16+) 1:05-4:05-7:05-9:05 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:05
 (X) LE DESOSSÉUR (16+) 1:10-3:35-7:10-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:10-9:35
 (X) N'IMPORTE OU, SAUF ICI (G) 1:10-3:45-7:05-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:35
 (X) POKÉMON: LE PREMIER FILM (G) 1:00-1:25-3:00-3:25-5:00-5:25-7:00-7:20-9:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:20-9:00
 (X) TARZAN (V.F.) (G) Ven-Dim, Mar 1:10-3:10-5:10
 (X) THE INSIDER (G) 1:20-4:20-7:20 Lun, Mer, Jeu 7:20
 (X) TOY STORY 2 (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30

MEGA-PLEX TASCHEREAU 18
 3500 TASCHEREAU
 450-923-5566

PENSEZ GRAND, PENSEZ MEGA-PLEX
 PARC D'ÉPIFANIE / BÈGES EN GRANDS / SON DOLBY DIGITAL
 JEUX ÉLECTRONIQUES MONI-JEU / ÉCRANS MUR-À-MUR

CAFFÈ HOLLYWOOD
 Pizza ELLIOS Bretzel "NEW YORK" Style
 Coupe Glaceo TCBY
 "Bientôt" Queues de Castor

(X) 007: LE MONDE NE SUFFIT PAS (13+) 1:00-1:15-1:30-3:30-3:45-4:00-7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) ASTERIX & OBELIX CONTRE CÉSAR (G) Ven-Dim, Mar 1:00-3:10-5:20
 (X) DOGMA (13+) 7:15-9:40
 (X) END OF DAYS (16+) 1:00-1:30-3:30-4:00-7:00-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) ANYWHERE BUT HERE (G) 1:10-3:45-7:05-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:35
 (X) DOGMA (13+) 7:05-9:40
 (X) END OF DAYS (16+) 1:00-1:30-3:30-4:00-7:00-7:30-9:30-9:45-10:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:15-7:30-9:30-9:45-10:00
 (X) FIGHT CLUB (V.F.) (18+) 7:15-9:50
 (X) FLIC OU VOLEUR (G) Ven-Dim, Mar 1:20-3:20-5:20
 (X) LA MAISON DE LA COLLINE HANTEE (13+) 7:20-9:25
 (X) LA MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE PAME (16+) 1:05-4:05-7:05-9:05 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:05
 (X) LE DESOSSÉUR (16+) 1:10-3:35-7:10-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:10-9:35
 (X) N'IMPORTE OU, SAUF ICI (G) 1:10-3:45-7:05-9:35 Lun, Mer, Jeu 7:05-9:35
 (X) POKÉMON: LE PREMIER FILM (G) 1:00-1:25-3:00-3:25-5:00-5:25-7:00-7:20-9:00 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:20-9:00
 (X) TARZAN (V.F.) (G) Ven-Dim, Mar 1:10-3:10-5:10
 (X) THE INSIDER (G) 1:20-4:20-7:20 Lun, Mer, Jeu 7:20
 (X) TOY STORY 2 (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun, Mer, Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30

Puisque l'horaire est sujet à changement, veuillez téléphoner aux cinémas pour confirmation.

PRIME DU MILLENAIRE

Votre prochain séjour pourrait vous valoir des Milles Aéroplan TRIPLES.

Gagnez des milles Aéroplan™ TRIPLES dans un hôtel participant en séjournant* deux ou trois nuits consécutives ou davantage dans le même hôtel à un tarif admissible** entre le 15 novembre 1999 et le 30 avril 2000. Cela représente 1000 milles de récompense qui s'ajoutent aux 500 milles de base pour les séjours dans les Holiday Inn Hotels & Resorts au Canada participants.

PRIME DU MILLENAIRE
 En séjournant cinq fois ou davantage* dans un hôtel participant vous gagnez vos Milles de récompense Aéroplan™ TRIPLES et vous recevez votre Prime du MILLENAIRE de 2000 Milles Aéroplan.

PRIORITY CLUB WORLDWIDE
 Les membres d'Aéroplan seront inscrits gratuitement au programme du Priority Club™ Worldwide, ce qui leur donne droit à des Milles Aéroplan et à des avantages spéciaux dans les hôtels pour chaque séjour où que ce soit dans le monde.

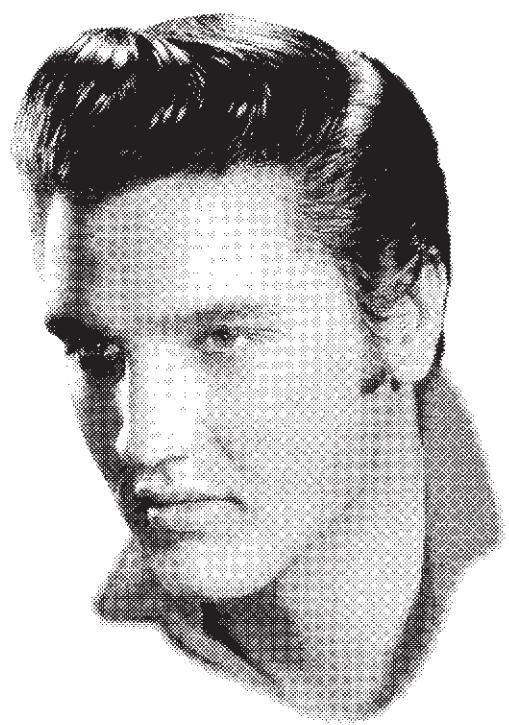
1-800-HOLIDAY
 Ou téléphonez à votre agent de voyages professionnel.
 www.holiday-inn.com

AIR CANADA AÉROPLAN

Holiday Inn HOTELS & RESORTS

* Chaque séjour doit être facturé à un tarif admissible et durer deux nuits consécutives ou davantage dans le même hôtel. ** Les milles sont accordés pour la plupart des tarifs d'affaires et de loisirs. Certains tarifs avec forte réduction ne donnent pas droit à des milles. Les membres d'Aéroplan qui font cinq séjours ou davantage durant la période promotionnelle donnant droit à la prime Aéroplan TRIPLE recevront une Prime du millénaire de 2000 milles Aéroplan. L'offre ne peut être combinée avec une autre offre de prime. Pour vous inscrire au Priority Club™ Worldwide ou vous renseigner sur les conditions du programme, veuillez téléphoner au Centre de service au Client de Holiday Inn & Resorts au 1-800-272-9273. Des personnes indépendantes possèdent et/ou exploitent la plupart des hôtels. MD Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. © 1999, Swiss Hotels & Resorts Inc. Tous droits réservés. ® Registered Trademark/Marque déposée. 10145-MONTREAL-PRESSE 26/07/99

Le siècle des stars ?



L'ATLAS DU XX^e SIÈCLE

DEMAIN

Spectacle: La naissance du « star system »

Encore hier, ils n'étaient personne. Aujourd'hui le monde entier les acclame. Au cours du XX^e siècle, la vie des artistes et athlètes a été bouleversée par l'apparition d'un « star system » planétaire, conséquence du développement de médias de masse. Autant le succès y est instantané, autant la gloire peut être de courte durée.

LE SIÈCLE EN RÉSUMÉ

Collectionnez les 12 cartes de l'Atlas du XX^e siècle. C'est gratuit dans *La Presse* du mercredi jusqu'au 8 décembre.



SPECTACLES

Salles de répertoire

AUTOBIOGRAPHE (L) Ex-Centris (salle 1, le Parallèle): 21h15. CHASSE (LA) - ANIKI-BOBO Cinéma du Parc (2): 19h. TOUT SUR MA MÈRE Ex-Centris (salle 3, Cassavetes): 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. VAN GOGH Cinéma du Parc (2): 17h. HEAD ON Cinéma du Parc (3): 17h15, 19h15, 21h30. JUHA Ex-Centris (salle 1, le Parallèle): 19h40. LETTRE (LA) Cinéma du Parc (2): 17h. MANNEQUIN DE BELLEVILLE (LE) - LE PETIT SOLDAT Cinéma du Parc (1): 17h, 19h15, 21h30. OPÉRATION SALAMI Cabaret du Musée Juste pour rire (2111, St-Laurent): 19h30. RIEN SUR ROBERT Ex-Centris (salle 2, Fellini): 14h30, 17h15, 19h25, 21h35.

ROMANCE Cinéma du Parc (2): 21h15. ROUTE DU SEL (LA) Ex-Centris (salle 1, le Parallèle): 15h10, 17h30. RUN LOLA RUN Cinéma du Parc (2): 19h. TOUT SUR MA MÈRE Ex-Centris (salle 3, Cassavetes): 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. VAN GOGH Cinéma du Parc (2): 17h. HEAD ON Cinéma du Parc (3): 17h15, 19h15, 21h30. JUHA Ex-Centris (salle 1, le Parallèle): 19h40. LETTRE (LA) Cinéma du Parc (2): 17h. MANNEQUIN DE BELLEVILLE (LE) - LE PETIT SOLDAT Cinéma du Parc (1): 17h, 19h15, 21h30. OPÉRATION SALAMI Cabaret du Musée Juste pour rire (2111, St-Laurent): 19h30. RIEN SUR ROBERT Ex-Centris (salle 2, Fellini): 14h30, 17h15, 19h25, 21h35.

Musique

CHRIST CHURCH CATHEDRAL I Medici di McGill. Dir. Wanda Kaluzny. Tanya Nguyen, pianiste. Roméo et Juliette (Tchaikovsky). Concerto pour piano en do majeur (Haydn), Symphonie no 2 (Brahms): 20h. UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall) Orchestre à vent de McGill: 20h. UNIVERSITÉ MCGILL (Redpath Hall) Orchestre baroque de McGill: 20h. ÉGLISE T.S. NOM DE JÉSUS (4215, Adam) Sylvain Caron, organiste et confondateur: le groupe Jeune France et l'orgue, Daniel-Lesur et Olivier Messiaen: 19h30.

Théâtre

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Ste-Catherine O.) Marie Stuart, de Dacia Maraini. Trad. de Marie-José Thériault. Mise en scène de Brigitte Haentjens. Avec Anne-Marie Cadieux et Pascale Montpetit. Du mar. au ven., 20h; sam., 15h et 20h.

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts) Un Mari idéal, de Oscar Wilde. Mise en scène et adaptation de Françoise Faucher. Avec Yves Jacques, Marie-France Lambert, Benoit Gouin, Sophie Faucher, Suzanne Clément, Gérard Poirier, Béatrice Picard, Victor Désy, Anne Bryan, Danièle Lépine et Gilles Cazabon. Du mar. au ven., 20h; sam., 16h et 20h30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) Bouillie et les Justes, de Gratién Génêt. Mise en scène de Micheline Lanctôt. Avec Benoît Brière, Nicole Leblanc, Stefan Perreault, Charles Imbeau, Marie Charlebois, Diane Langlois, Marie-Chantal Perron, Marc Grégoire et Vincent Giroux. Du mar. au ven., 20h; sam., 15h et 20h; dim., 15h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3900, St-Denis) 24 Poses (portraits), de Serge Boucher. Mise en scène de René Richard Cyr. Avec Louis Danis, Michel Dumont, Roger Léger, Adèle Reinhardt, Guyliane Tremblay, Hugo Dubois, Sylvain Bélanger et Marc Legault. Jeu, ven., 20h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, Ste-Catherine E.) Le Menteur, de Pierre Corneille. Mise en scène de Martin Faucher. Jeu, ven., 20h; sam., 16h.

THÉÂTRE PROSPERO (13711, Ontario E.) Marie-la-putain, d'Hélène Robitaille. Avec Gabrielle Robichaud, Stéphane Saint-Jean, Frédéric Dubois, Annie Morvan, Lyne Rodier, Frédéric Blanchette, Guillaume Champoux, François Létourneau, Patrice Robitaille, Myriam Houle, Marie-Christine Lalonde et Anick Lemay: 20h.

ESPACE GO (4890, St-Laurent) W.C., de Marie Michaud et Brigitte Poupart. Avec Lorraine Côté, Sylvie Drapeau, Nathalie Mallette, Lyne Naout, Brigitte Poupart, Jean Turcotte et Michel Monty. Du mar. au sam., 20h.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum) Les Mots, de Jean-Pierre Ronfard et Sylvie Daigle. Avec Martin Dion, Emmanuel Jimenez, Danièle Panetton, Marie-Josée Picard, Marcel Pomeroy et Jean-Pierre Ronfard. Du mar. au sam., 21h. - Henri Briclot, de Christian Vézina, sur des poèmes de Henri Michaux. Avec Diane Dubeau et Christian Vézina. Du lun. au sam., 19h.

LA LICORNE (4559, Papineau) Hamlet, de William Shakespeare. Trad. de François-Victor Hugo. Mise en scène de Alexandre Marine. Avec Vitali Makarov, Patrice Savard, Maria Monakhova, Karyne Lemieux, Alejandro Moran, Patrice Gagnon et Stéphane Brulotte. Du mar. au sam., 20h; mer., 19h.

MONUMENT-NATIONAL (La Balustrade, 1182, St-Laurent) Isabelle, trois caravelles et un chaletan, de Dari Fo. Mise en scène de Cristina Iovita. Du mar. au sam., 20h30.

MONUMENT-NATIONAL (salle Du Maurier, 1170, St-Laurent) Jonas. Présentation du groupe Les Ateliers l'Aquarium et le Globe: 20h.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau) Pyjama pour six, de Marc Camoletti. Trad., adapt. et mise en scène de Gilles Latulippe. Avec Gilles Latulippe, Roger Giguère, Josée La Bossière, Dominique Pétin, Louise Matteau et Serge Christiaenssens. Mer., jeu., ven., sam., 20h; dim., 14h.

Pour Enfants

LA MAISON THÉÂTRE (245, Ontario E.) Le Violoniste, de Gérard Bibeau. Comédiens-manipulateurs: Martin Genest et Agnès Zacharie. Dim., 13h et 15h.

THÉÂTRE L'ESQUISSE (1650, Marie-Anne E.) Pauline Michel. Sam., dim., 14h.

Variétés

THÉÂTRE ST-DENIS Notre-Dame de Paris, de Luc Plamondon, Richard Cocciante et Gilles Maheu. Avec Françoise D'Amour, Charles Biddle, Sylvain Cossette, Robert Marier, Mario Pelchat, Pierre Bénard et Natascha Saint-Pierre: 20h.

CASINO DE MONTRÉAL Les Tannants du Casino, avec Shirley Thérèse, Joël Denis, Claude Landré, Georges Tremblay, Charlotte et Hervé. Du mar. au jeu., 13h30.

CASINO DE MONTRÉAL Demain matin, Montréal m'attend, comédie musicale de Michel Tremblay et François Dompierre. Avec Nathalie Simard, Sylvie Boucher, Normand Lévesque, Pauline Lapointe, Michèle Deslauriers et Danièle Lorain: 20h.

THÉÂTRE CORONA (2490, Notre-Dame O.) Divertissimo, soirée de cabaret, avec René Bazinet, Jessica Vigneault, Peter Snow, Sabrina Bisson, Samuel Tétrault et Geneviève Bessette. Jeu., ven., sam., 20h30.

L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul O.) Jennifer Ryan: 85 21h.

P'TIT BAR (3451, St-Denis) Julie d'Audac: 22h.

CAFÉ LUDIC (552, Ste-Catherine E.) Tom Levitt: 20h.

P'TIT BAR (3451, St-Denis) Soirée Joe Dassin avec Raphaël Torr: 21h30.

BALATTOU (4372, St-Laurent) Patrick Ross: 22h.

BIDDLE'S (2060, Aylmer) Geraldine Hunt: 25 20h.

CABARET ST-DULPICIE (1680, St-Denis) Claude Péloquin: 20h30.

BOXoffice pour le Québec du 26 au 28 novembre 1999. Table with columns: Film, Recettes du week-end, Recettes totales, Nombre de semaines. Lists top 10 movies like Toy Story 2, End of Days, The World Is Not Enough, etc.

Allez au cinéma sans tracas! LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS Stationnez à prix réduit à la PLACE VILLE-MARIE et au 2020 UNIVERSITY. Ne payez que 3\$ en échange de votre billet du cinéma PARAMOUNT, PARISIEN, LOEWS, CENTRE EATON ou PALACE. Lundi au vendredi après 17h00 en TOUT LE WEEK-END.

HORAIRE du 28 nov. au 2 déc. INFO-FILM: (514) 866-0111. Map showing cinema locations in Montreal. Includes 'COUSÉE À RÉGOUR'S 3 JOURS' promotion.

PARAMOUNT STE-CATHERINE et METCALFE (514) 842-5828. Movie listings for World Is Not Enough, Sleepy Hollow, Toy Story 2, etc.

IMAX: SIEGFRIED & ROY MAÎTRES DE L'ILLUSION (G) dim 1:00 9:20 lun à jeu 1:40 4:00 9:20. SIEGFRIED & ROY THE MAGIC BOX (G) dim à mer 2:15 8:05 jeu 2:15. ALIEN ADVENTURE (G) lun à mer 3:35 7:00 10:30 jeu 3:35 10:30. EVEREST v.o.a. (G) dim 10:30p.m. lun à mer 6:00.

PARISIEN 480, rue Ste-Catherine O. 866-3856. LE VOYAGE DE FELICIA (G) 1:45 4:15 7:15 9:45. HISTOIRE DE JOUETS 2 (G) 1:00 3:45 7:00 9:20. TRAIN DE VIE (G) 1:50 4:10 7:30 9:50. SLEEPY HOLLOW V.F. (13+) 2:00 4:30 7:20 9:40. LE MONDE NE SUFFIT PAS (13+) 12:45 1:15 3:30 4:00 6:45 7:10 9:30 10:00.

CENTRE EATON 705, Ste-Catherine O. 985-5730. FELICIA'S JOURNEY (G) dim-mar, jeu 1:15 4:45 9:50. FIVE SENSES (SAC) 1:40 4:20 7:05 9:20. DOGMA (13+) dim-mar, jeu 1:30 4:10 6:50 9:30. AMERICAN BEAUTY (13+) 7:10 9:40. SLEEPY HOLLOW (13+) 7:10 9:40. WORLD IS NOT ENOUGH (13+) 1:00 4:00 7:00 9:55. POKEMON (G) 1:50 4:15.

LOEWS 954, rue Ste-Catherine O. 861-7437. 4 DAYS (13+) dim 4:50 7:30 9:45 lun-jeu 7:30 9:45. SIXTH SENSE (13+) dim 4:30 7:10 9:40. THE MESSENGER: THE JOAN OF ARC STORY (16+) dim 4:10 7:05 10:00 lun-mer 7:05 10:00. FIGHT CLUB (18+) dim 4:15 7:00 9:50 lun-mer 7:00 9:50. AMERICAN BEAUTY (13+) dim 4:40 7:20 9:55 lun-jeu 7:20 9:55.

ANGRIGNON 7077, boul. Newman 366-2463. THE INSIDER (G) dim, mar 1:00 4:30 8:30 lun, mer, jeu 8:30. TOY STORY 2 (G) dim, mar 12:40 1:10 1:40 2:55 3:25 3:50 5:00 5:40 7:15 7:35 8:00 9:20 9:45 10:00 lun, mer, jeu 7:15 7:35 8:00 9:20 9:45 10:00. HISTOIRE DE JOUETS 2 (G) dim, mar 12:30 2:40 4:50 7:20 9:25 lun, mer, jeu 7:20 9:25. SLEEPY HOLLOW V.F. (13+) dim, mar 1:20 4:10 7:15 9:40. SLEEPY HOLLOW V.F. (13+) dim, mar 1:05 3:55 7:15 9:30 lun, mer, jeu 7:15 9:30. WORLD IS NOT ENOUGH (13+) dim, mar 12:35 3:40 7:00 9:50 lun, mer, jeu 7:00 9:50. LE MONDE NE SUFFIT PAS (13+) dim, mar 12:45 3:25 7:10 10:00 lun, mer, jeu 7:10 10:00. POKEMON (G) dim, mar 1:35 4:30 7:05 lun, mer, jeu 7:05.

DORVAL 260, ave. Dorval 631-8556. ADMISSION GÉNÉRALE 6,00\$ - MATINÉES 4,25\$. MARDI & MERCREDI 4,25\$ ENFANTS & ÂGE D'OR 4,25\$. TOY STORY 2 (G) dim 1:30 3:50 7:00 9:10 lun-jeu 7:00 9:10. THE MESSENGER: THE JOAN OF ARC STORY (16+) 9:00. SLEEPY HOLLOW (13+) dim 2:10 4:40 7:20 9:40 lun, mer, jeu 7:20 9:40. WORLD IS NOT ENOUGH (13+) dim 1:40 4:30 7:10 9:50 lun-jeu 7:10 9:50. POKEMON (G) dim 2:00 4:10 6:50 lun-jeu 6:50.

VERSAILLES 1600, boul. Le Corbusier 450-688-7776. L'INITIÉ (G) 6:30 9:35. HISTOIRE DE JOUETS 2 (G) 12:15 1:15 1:50 2:30 3:30 4:10 4:40 6:35 7:05 7:35 8:45 9:15. DOGMA (13+) 9:20. AMERICAN BEAUTY (13+) 9:40. RUNAWAY BRIDE (C) 2:00 4:25 7:00 9:30 6:45 7:20 9:10 9:45. SLEEPY HOLLOW V.F. (13+) 1:10 1:55 3:40 4:35 7:00 7:30 9:25 9:55. WORLD IS NOT ENOUGH (13+) 12:45 1:20 3:30 4:15 6:40 7:10 9:30 10:00. FLAWLESS (13+) 2:00 4:30 7:05 9:35. POKEMON (G) 12:30 1:30 2:45 4:00 4:50 6:55.

DAUPHIN 2296 est, rue Beaubien - 721-6060. AUSTIN POWERS: THE SPY WHO SHAGGED ME (G) 2:05 4:20 6:40 9:00. BLUE STREAK (G) 2:10 4:30 6:50 9:10. RUNAWAY BRIDE (C) 2:00 4:25 7:00 9:30. AMERICAN PIE (13+) 2:30 4:50 7:10 9:20. BOYFINGER (G) 2:20 5:05 7:20 9:40. MICKY BLUE EYES (G) 2:40 5:15 7:30 9:50.

GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODEON. Veillez prendre note que le guide horaire est sujet à changements sans préavis. Certificats-Cadeaux disponibles dans tous les cinémas Cinéplex Odeon. Réservez votre entrée au Café Bar Pizzeria & oinovation. Quartier Latin (17 salles de cinémas) 350 rue Émery, coin St-Denis 849-FILM-1111. Accès gratuit en tout temps. Sièges disposés en gradins (Sightline Seating).

DU 26 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 1999

Centre-ville Ouest, Centre-ville Ouest (suite), Rive Sud, Rive Sud (suite), Rive Nord. FAUBOURG PV 16 à 18 cours, rue Ste-Catherine - 849-FILM-121. Centre-ville PV 2001, Université, Métro McGill - 849-FILM-127. BROSSARD PV 1001, Centre-ville - 849-FILM-147. Longueuil (Place) 825, St-Laurent (L'Ange) - 849-FILM-142. Laval (Galerie) 1545, boul. Le Corbusier - 849-FILM-151. Movie listings for various theaters including end of days, Toy Story 2, Sleepy Hollow, etc.

RESERVATION DE SALLES POUR GROUPES TÉLÉPHONEZ À CINÉ-INTERGROUPE (514) 697-4426

Une race à part, pour le nouveau millénaire.



Mazda Protegé SE 2000

OU LOUEZ à partir de **209\$**
 PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!
 COMPTANT INITIAL DE 1 895\$

Radio AM/FM avec lecteur de CD et 4 haut-parleurs • Banquette arrière 60-40 rabattable • Volant inclinable • Rétroviseurs extérieurs jumelés et repliables • Essuie-glace avant à balayage intermittent • Roues de 14 po en acier avec enjoliveurs intégraux • Et beaucoup plus...



Mazda Miata 2000

OU LOUEZ à partir de **329\$**
 PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!
 COMPTANT INITIAL DE 1 895\$

Faites-vous plaisir au volant du « roadster » qui a fait sa marque!

OBTENEZ **2,9%**
 DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS!
 SUR TOUTES LES MAZDA 2000 EN STOCK



Mazda 626 LX V6 2000

OU LOUEZ à partir de **349\$**
 PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!
 COMPTANT INITIAL DE 1 895\$

Moteur V6 de 2,5 litres • Roues de 16 po en alliage • Radio AM/FM stéréo avec CD et amplificateur de 25 W x 4 • Régulateur de vitesse • Climatiseur • Freins assistés à disque aux 4 roues • Et beaucoup plus...
 Obtenez la Mazda 626 LX V6 2000 à un prix inférieur à celui d'une Camry LE 4 cylindres*



Mazda Millennia S 2000

OU LOUEZ à partir de **409\$**
 PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!
 COMPTANT INITIAL DE 5 500\$

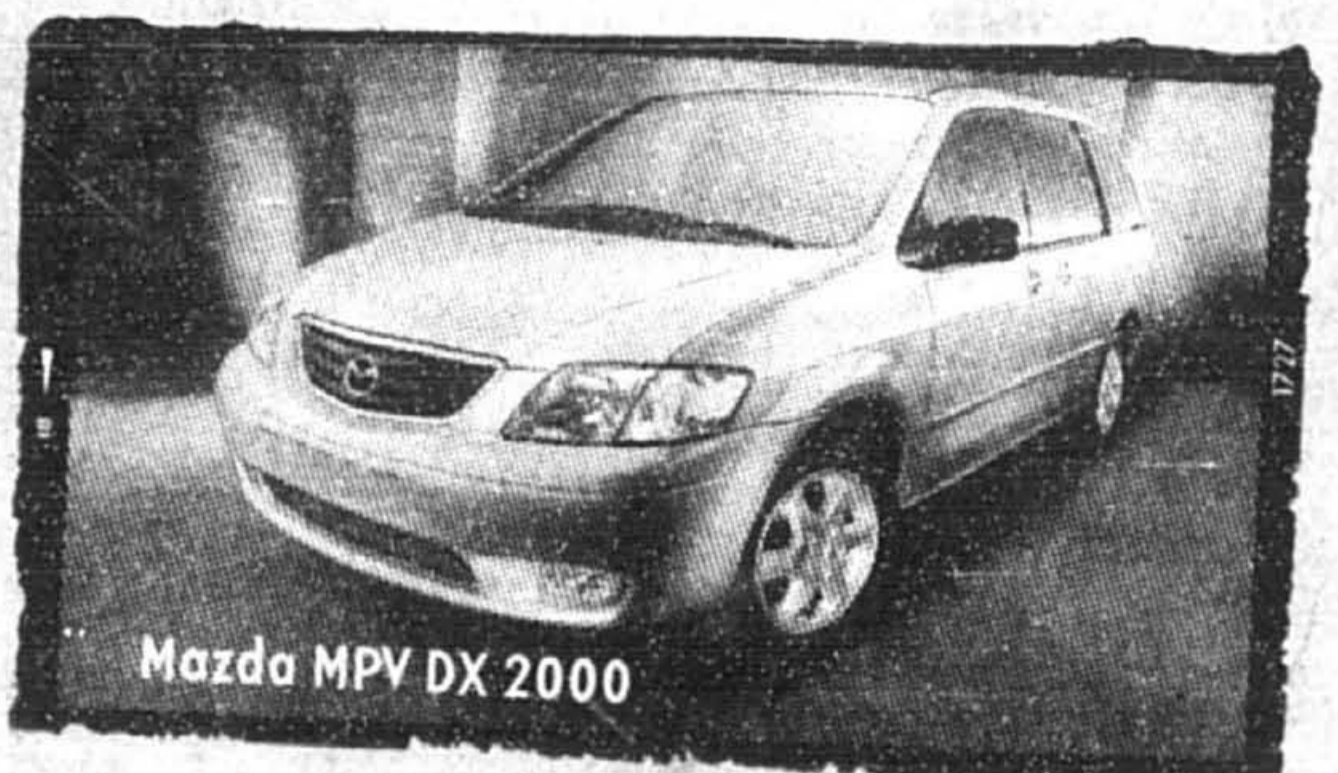
Moteur V6 de 2,3 litres à cycle Miller de 210 chevaux • Roues de 17 po en alliage d'aluminium • Toit ouvrant électrique • Antipatinage électronique • Freins antiblocage • Et beaucoup plus...



Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2 2000

OU LOUEZ à partir de **269\$**
 PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!
 COMPTANT INITIAL DE 2 550\$

Moteur V6 de 3,0 litres • Direction assistée à crémaillère • Freins antiblocage aux roues arrière • Radio AM/FM avec lecteur de CD et 4 haut-parleurs • Roues en alliage de 15 x 7 po • Pneu de secours pleine dimension • 4 portes pour un accès simplifié • Et beaucoup plus...



Mazda MPV DX 2000

OU LOUEZ à partir de **299\$**
 PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
 TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!
 COMPTANT INITIAL DE 3 000\$

Glaces des portes latérales qui peuvent être abaissées, une exclusivité de Mazda • Banquette de troisième rangée rabattable dans le plancher ou pouvant être orientée vers l'arrière • Sièges de deuxième rangée Side-by-Slide^{MC} amovibles • Climatiseur et lecteur CD de série • Et beaucoup plus...

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
 Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute Mazda 2000.

Coup de foudre! Coup de fougue!



VISITEZ NOTRE SITE WEB À www.mazda.ca - Informez-vous au sujet du programme Mazda pour les diplômés.

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA - Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km, 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

* D'après une comparaison des prix de détail suggérés pour 1999 et publiés par les manufacturiers Mazda et Toyota en octobre 1999.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles.

† Offre réservée aux particuliers et portant sur toutes les Mazda 2000 en stock chez les concessionnaires. Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000\$ au taux de 2,9%, 48 paiements de 220,90\$, coût d'emprunt de 603,20\$; total à payer de 10 603,70\$. • Taux de location personnalisée Mazda: Offres portant uniquement sur la location-bail au détail pour une période de 48 mois sur les Mazda Protegé SE 2000 neuves, modèle D4XM50AR00, Mazda Miata 2000 neuves, modèle L2B050V800, Mazda 626 LX V6 2000 neuves, modèle F4LV50AR00, Mazda Millennia S 2000 neuves, modèle K4LN70TR00, Mazda MPV DX 2000 neuves, modèle U4UV70AR00, Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2 2000 neuves, modèle XCTB50AR00, en stock chez les concessionnaires. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité exigés. Pour les Mazda Protegé SE, dépôt de sécurité de 250\$. Pour les Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2 et Mazda MPV DX 2000, dépôt de sécurité de 350\$. Pour les Mazda Miata et Mazda 626 LX V6, dépôt de sécurité de 400\$. Pour les Mazda Millennia S, dépôt de sécurité de 500\$. Offres soumises à l'approbation de Credit Mazda Canada inc. Pour tous les modèles en location-bail, limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Autres options de location également disponibles. Immobilisations, assurances et taxes en sus.

Les concessionnaires peuvent vendre et louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 novembre 1999.

